75e ANNEE. — N° 54. MERCREDI 8 MAI 1935.

25 c.

Journal du Lot

25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....				1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....				1 fr. 70
RÉCLAMES 3e page	(—	d°	—)....	2 fr. 75
» 2e page	(—	d°	—)....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Si l'on pense que la nouvelle alliance franco-russe accroît notre sécurité et augmente les chances de maintenir la paix, on doit l'approuver sans égard au caractère et à la nature du gouvernement soviétique.

Quelle affaire cette signature du pacte passé entre la France et la Russie soviétique ! ! ! L'opinion publique est en émoi et il serait bien difficile de dire si c'est de plaisir ou de crainte. La presse européenne est toute bourdonnante de commentaires comme une ruche en rumeur.

Chez nous s'est élevé dans divers milieux un concert de récriminations où nous entendons tantôt gémir et tantôt gronder tous ceux dont c'est la spécialité de prophétiser le passé !... « Ah ! nous n'en serions pas réduits à organiser des alliances contre l'Allemagne si on avait fait... » et chacun de placer à cet endroit quelque mirifique projet qu'on a négligé de réaliser et qui aurait tout sauvé.

Des journaux ultranationalistes qui se piquent d'actualité évoquent la politique d'Henri IV et de Richelieu pour déplorer qu'en 1918 à Versailles les Alliés n'aient pas rétabli l'Allemagne dans l'état où elle était avant le XIXe siècle. Des morceaux, de tout petits morceaux, voilà ce qu'il fallait en faire ! Briser la néfaste construction unitaire du Reich ! Casser l'Empire allemand, le mettre en pièces et reconstituer une Saxe, une Bavière, un Wurtemberg, une Prusse, etc. Chacun de ces petits Etats bien séparé des autres, chacun doté d'un statut spécial et, par le moyen de privilèges accordés à ceux-ci et refusés à ceux-là, les maintenir en position de rivalité en suscitant leurs jalousies réciproques...

Alors, l'Europe eût été tranquille et la paix eut régné sur le monde !

⁂

On écrit sérieusement ces folles imaginations sans ajouter qu'après avoir fait ce travail il eût fallu entretenir à demeure des armées d'occupation pour empêcher ces Etats artificiellement séparés de se rassembler à nouveau.

L'expérience de la Sarre n'est pourtant pas bien vieille qui prouve à l'évidence qu'un pareil projet n'est qu'un jeu de l'esprit, une chimère d'idéologue en chambre. Jamais, on ne réunira pour la réussite de ce vœu séparatiste plus de conditions favorables que dans le pays sarrois. Tel qu'il était constitué par le traité de Versailles, cet Etat donnait à ses habitants le maximum possible d'avantages matériels ! Exemptés de toutes les charges qui accablent les pays environnants, cajolés et favorisés par tous leurs voisins, ils vivaient dans une heureuse contrée de cocagne ! On avait créé pour eux une situation exceptionnelle de sécurité, de paix et de prospérité. Ils avaient tout ce que les autres désirent et il semble qu'ainsi comblés, ils auraient dû ne formuler qu'un souhait : pourvu que çà dure !

Et, pourtant, vous avez vu ! Dès qu'ils l'ont pu, ils ont quitté leur îlôt de bonheur pour entrer dans le cycle infernal, ils ont sacrifié tous leurs intérêts matériels pour se jeter dans les bras de la mère Deutchsland ! L'irrésistible attraction de l'unité a tout emporté, le sentiment national a été plus fort que tout.

Est-ce que cela ne vous renseigne pas sur le succès qu'aurait remporté dans notre Europe moderne ce projet moyennâgeux de reconstituer « les Allemagnes » ?

⁂

Il ne sert à rien de se gargariser de chimères. Le péril allemand, la politique d'hégémonie du Reich et son réarmement sont des réalités présentes qui ne laissent place à aucune supposition, La seule question à se poser est de savoir si l'alliance franco-russe nous apporte une aide efficace ! Et si on pense qu'elle accroît notre sécurité, qu'elle augmente les chances de maintenir la paix, alors on doit l'approuver sans égard au caractère et à la nature du gouvernement soviétique...

Au fond, dans les critiques adressées au gouvernement, nous découvrons un sentiment à peine formulé, mais parfaitement discernable. On ne lui reproche nulle part d'avoir obtenu l'engagement de la Russie. On lui reproche d'avoir donné l'engagement de la France... Et pourtant s'il est déshonorant de s'accorder avec la Russie, il doit l'être autant de recevoir son aide que de lui donner la nôtre !... D'ailleurs, la France n'est pas, que nous sachions, un pays « protégé ». Elle ne doit contracter que des engagements réciproques. Il y va de son honneur autant que de son intérêt. Toute alliance a ses risques en même temps que ses avantages. Et il y avait, à ne pas signer le pacte franco-russe, certains risques inaperçus du public que notre confrère Emile Buré, dans *l'Ordre*, expose très clairement dans le passage suivant :

« Qu'on regarde la carte avant de « se prononcer sur l'accord Laval-« Potemkine : il est certain que « l'Allemagne ne saurait engager la « lutte avec la Russie sans attaquer « la Tchécoslovaquie et la Roumanie. C'est pourquoi les représentants de ces deux nations ont si « vivement désiré que les gouvernements de Paris et de Moscou s'entendissent. *Ceux qui pensent que notre pays peut se passer du concours de la Russie doivent évidemment l'inviter à renoncer aussi au concours de la Roumanie et de la Tchécoslovaquie, à rompre, enfin, avec toutes les nations de la Petite Entente et de l'Entente balkanique.* Mais alors, quel succès diplomatique pour la Wilhemtrasse ! « Les agents allemands redoublent « d'activité, en ce moment, à Bucarest, à Prague et à Belgrade. Ne les « aidons pas trop dans leur travail « de désagrégation de notre système « défensif de l'Est européen ! »

⁂

Bref, ce traité est parfaitement conforme à l'action de la France pour la consolidation de la paix. Et il ne supprime pas la nécessité de conclure le pacte régional qui étendra sa protection sur toute l'Europe orientale. Après les nouvelles révélations sur le réarmement du Reich et sur les buts de sa politique, nous pouvons espérer que l'Angleterre y travaillera avec autant d'ardeur que nous !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

L'Etat en est un peu responsable

Vous souvenez-vous du temps où presque tous les rois de la terre, étant dans une profonde paix, s'amusaient à jouer aux énigmes, et où la belle reine de Saba venait proposer tête à tête des logogriphes à Salomon ?

— Oui ma mère, c'était un bon temps, mais il n'a pas duré.

Je pense à cette jolie phrase de Voltaire en lisant une note du ministère des Finances qui se plaint de ce que les impôts indirects et le produit des monopoles aillent en diminuant.

Savez-vous à combien s'élève pour la présente année la moins-value ? 203 millions 449.000 francs.

Et le ministère des Finances se prodigue à lui-même des consolations sous la forme de ce petit commentaire qui accompagne ces chiffres :

« Il est certain que les événements qui ont marqué la politique internationale au cours du mois de mars ont créé dans le public un état d'inquiétude qui a amené une diminution très nette des transactions de tous ordres ».

Vous voyez donc qu'on ne peut nier la répercussion des affaires extérieures sur la politique financière d'un pays. A quoi sert de mettre des taxes si la « matière fiscale » se refuse ? Je vous promets que si l'on avait pensé à frapper d'un impôt la peur, le Fisc serait loin d'être en déficit.

Et à ce propos il faut dire que l'Etat lui-même a sa part de responsabilité.

Pourquoi nos postes officiels de radio nous distillent-ils chaque jour, à l'heure recueillie de l'entre-côte aux pommes ou du haricot de mouton, les nouvelles les plus sombres, les informations les plus inquiétantes ?

Les écoutez-vous ces nouvelles retransmises de Paris-P. .T. T. ou de Radio-Paris ? Il y a de quoi boucler sa malle pour aller se réfugier immédiatement en pleine montagne à l'abri des bombes et des gaz.

— Vous voulez donc qu'on nous mente ?

— Non, je veux qu'on ne nous alarme pas inutilement.

D'autant plus que nous ne pouvons rien faire pour arrêter le cours des choses : que réduire les transactions et augmenter l'embarras du ministère des Finances.

Informations

M. Laval à Varsovie

M. Laval, qui arrivera, le 10 mai, à 18 heures, sera reçu à la gare par M. Beck, ministre des affaires étrangères, accompagné de l'ambassadeur de France, du haut personnel de l'ambassade et de la délégation française.

Le soir, M. Beck offre un dîner, suivi d'une réception, en l'honneur de M. Laval.

Le lendemain, M. Laval recevra, le matin, les délégations françaises puis, à 11 h. 45, il se rencontrera avec M. Beck et l'entretien durera jusqu'au déjeuner offert par le président de la République. L'après-midi, est réservé pour de nouveaux entretiens.

Le soir, un dîner sera donné à l'ambassade de France.

M. Laval et sa suite quitteront Varsovie, le dimanche 12 mai, à 9 h. 40 pour Moscou.

Pour faire baisser le prix de la viande

Des éleveurs de Nieulle-sur-Seudre, outrés de la différence entre le prix de vente sur pied de leurs animaux et celui de la vente au détail par les bouchers, ont abattu jusqu'ici sept vaches et quatre veaux et les ont détaillés eux-mêmes.

Les ménagères de Nieulle ont alors pu acquérir du bifteack à 10 francs ; de la daube à 6 francs et du pot au feu à 3 francs le kilo.

Pacte franco-soviétique

La presse allemande du matin commente en termes extrêmement vifs le pacte franco-soviétique.

Dans le concert d'imprécations et de reproches adressés à la France, à la Russie et à la Grande-Bretagne, c'est le « Voelkischer Beobachter », organe officiel du parti hitlérien qui se montre le plus violent. Sous le titre : « La tenaille franco-bolchevique », ce journal accuse les gouvernements français et russe d'avoir déchiré « avec une brutalité sans pareille » le décor de la S.D.N. Il leur reproche de préparer une nouvelle guerre mondiale et n'hésite pas à écrire des choses telles que celle-ci :

« Pour les stratèges sanglants du Kremlin, quelques millions de morts ne constituent pas une image extraordinaire, et ces messieurs de Paris s'entendent fort bien pour transformer le sang des soldats en bénéfice de guerre, en or et en territoires. »

Pacte italo-français

Le général d'escadre Piccio, attaché de l'air auprès de l'ambassade d'Italie à Paris, est parti pour Rome, précédant d'une semaine le général Denain, ministre de l'air.

On peut dire aujourd'hui que, par l'intermédiaire du général Piccio, les ministres de l'air français et italien, ont mis au point les clauses techniques du pacte d'assistance mutuelle sans que surgisse la moindre difficulté sur le plan du commandement ou sur celui de la constitution et de l'utilisation des armées de l'air.

La crise espagnole

M. Leroux a été chargé de constituer le gouvernement.

M. Leroux est assuré d'obtenir en principe le concours des droites. Il est possible que celles-ci renoncent à réclamer, comme il y a un mois, les portefeuilles de la guerre et de l'intérieur car, si ces conditions étaient maintenues, la combinaison ne pourrait qu'échouer une nouvelle fois devant l'opposition irréductible du Président de la République.

Accord commercial franco-belge

Un accord franco-belge a été paraphé au ministère du Commerce.

Il concerne les importations en Belgique des autos françaises et des pièces détachées.

Cet accord est la conséquence du traité de commerce belgo-américain récemment conclu et qui est entré en vigueur le 1er mai.

La réponse lithuanienne

Le Ministre des Affaires étrangères a remis aux représentants diplomatiques de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie, la réponse du gouvernement lithuanien à la note des puissances relative au statut de Klaipeda.

Dans cette réponse, qui ne comprend guère qu'une page et demie dactylographiées, le gouvernement assure les puissances signataires qu'il consacre tous ses soins à la situation dans le territoire de Klaipeda.

Le gouvernement lithuanien maintient son point de vue et demande aux puissances signataires si elles sont prêtes à lui accorder certaines garanties de sécurité.

Lithuanie et Pologne

Le 18 avril, M. Klimas, ministre de Lithuanie en France, a rendu visite à M. Beck, ministre des affaires étrangères de Pologne.

C'est la première fois depuis le différend lithuano-polonais que des contacts officiels sont pris entre des représentants de ces deux puissances. Les circonstances extérieures ne sont sans doute pas étrangères à ce rapprochement.

La répression de l'insurrection grecque

Au cours de l'entrevue qu'ils ont eue avec M. Zaïmis, président de la République, MM. Thierry et Waterlow, ministres de France et de Grande-Bretagne à Athènes, ont fait appel à la clémence du chef de l'Etat en faveur des chefs de l'opposition dont le procès se déroule actuellement devant la cour martiale. M. Macveagh, ambassadeur des Etats-Unis, a fait une démarche semblable auprès de M. Zaïmis.

La guerre civile en Chine

A l'heure actuelle, les troupes communistes ont été complètement rejetées du Yunnan et essaient de franchir le Yang-Tsé pour gagner le Tsé-Chouan.

Les troupes gouvernementales ont occupé Yiloung et Pinoyi.

Selon un communiqué officiel, la menace communiste, dans le Yunnan, aurait pris fin.

EN PEU DE MOTS...

— Un avion allemand qui se rendait de Stuttgart à Breslau, est tombé dans le massif du Fichtel-Gebinge, près de la frontière tchèque. L'appareil était détruit et les 7 passagers étaient morts.

— MM. Venizelos, Plastéras, Coudouros et Tzanakakis ont été condamnés à mort par la Cour martiale d'Athènes.

— Le dirigeable « Graf-Zeppelin » est parti, samedi, à 21 h. 48, avec 18 passagers pour Pernambouc.

— La voiture de M. Pierre Flandin, président du Conseil est entrée en collision avec celle de M. Renaitour, député et maire d'Auxerre. M. Flandin a un bras fracturé.

— Une avalanche de boue a été signalée à Saint-Martin-de-Belleville, en Savoie. Elle a été provoquée par la fonte de neiges. La circulation est interrompue.

NOS ÉCHOS

Royaume à vendre.

Oui, le roi Charles 1er de Tabar vend son royaume ;

Il y a quarante-trois ans, Charles Pettersson, jeune Suédois, s'en alla sur les mers, à l'aventure... Le navire qui l'emportait fit naufrage et Pettersson échoua sur une plage de Tabar, un pays sauvage situé au nord de la terre de l'Empereur-Guillaume, dans les mers du sud.

Il devint l'ami des cannibales qui habitaient cet îlôt. Plus tard, il réussit à regagner la Suède, mais s'y ennuya. Il revint à Tabar où il fut accueilli avec enthousiasme. Alors, il se maria avec Sindo, la fille du grand chef et eut d'elle six fils et deux filles.

Quand le chef mourut, on donna le trône à Charles Pettersson, qui devint Charles 1er, roi de Tabar. Il règne encore. Sa femme indigène étant morte, il épousa une Anglaise, Jessie Simpson.

Mais le climat a ruiné sa santé et il doit à jamais quitter Tabar.

Trouvera-t-il un acquéreur pour son sceptre ?

Signes extérieurs.

Les vérifications que les contrôleurs doivent faire maintenant, Mazarin y procédait parfois de sa personne.

Mais à cette époque, c'était les *contrôleurs* qu'il contrôlait, car le poste était considérable et ils s'enrichissaient vite.

Le contrôleur général Barthélémy d'Herwart avait acheté le château de Saint-Cloud. Il en faisait un jour les honneurs à Mazarin.

— Gageons qu'il vous a coûté 1.200 mille livres, dit le ministre.

— Oh ! bien moins.

— Mettons 200.000 écus ?...

— Non, c'est trop encore.

— Quoi, cette merveilleuse demeure ne vous reviendrait qu'à 100.000 écus ?

— Exactement.

Le lendemain, un notaire venait acheter « de la part du roi » le château au prix d'estimation donné par l'intéressé lui-même. On ne pouvait rien refuser au roi. La farce avait été bien jouée par le rusé cardinal.

L'hospitalité arabe.

Les Arabes, et particulièrement ceux de l'ancienne Arabie, ont le culte de l'hospitalité.

Le chef d'une tribu en guerre avec une autre prit à celle-ci plusieurs prisonniers et donna l'ordre de leur couper la tête.

— Nous avons soif, dirent les captifs. Donnez-nous au moins un verre d'eau en attendant.

Le cheick leur fit apporter à boire.

— Nous sommes désormais tes hôtes, déclarèrent alors les prisonniers. Nous avons bu sous ton toit. Tu ne peux plus nous faire mourir.

Et le cheick, en effet, leur pardonna.

LECTURES ET IMPRESSIONS...

MURAT

L'époque napoléonienne n'a jamais connu abondance d'évocateurs supérieure à celle d'aujourd'hui. Sans parler des écrivains étrangers, nos Bainville et nos Aubry prennent la suite des Thiers et des Masson. Le Consulat, l'Empire, les Cent Jours, Sainte-Hélène fournissent sujets inépuisables à des révélations, à des complications et même à des chroniques romancées. Les lettres de Napoléon à Marie-Louise, récemment acquises par l'Etat, font couler des ruisseaux d'encre qui se changeront sans doute en torrents lorsque le dossier aura été officiellement publié.

Dans leur zèle, nos historiens ne s'attaquent pas seulement au Maître et à sa turbulente famille. Ils s'emparent de ses ministres et de ses lieutenants et les mettent en scène, l'un après l'autre. Talleyrand et Fouché, les diplomates et les policiers détiennent encore le record du nombre des biographies. Les maréchaux les serrent de plus en plus près. La galerie de leurs portraits écrits s'accroît chaque année. Toutes ces œuvres ne sont pas des chefs-d'œuvre, il s'en faut. Il en est néanmoins de fort remarquables et notamment une couple des dernières parues. J'ai parlé ici de l'excellent récit des exploits de Michel Ney établi par M. Léon Riotor. Je veux feuilleter avec vous, aujourd'hui, l'étude plus fouillée et surtout plus directement intéressante pour nous consacrée par M. Marcel Dupont à Joachim Murat.

Cet ouvrage fut tourné, retourné, analysé et disséqué par la critique. Il sortit de l'épreuve à son honneur. Le voici désormais rangé parmi les maîtres-livres de sa catégorie. On ne parle plus guère du héros quercynois sans se référer à ce témoignage. Ainsi faisait incidemment Léon Lafage dans le brillant article qu'il publiait l'autre jour en tête du *Journal*.

De l'auberge de Labastide à l'esplanade du Pizzo, M. Marcel Dupont suit pas à pas son frénétique personnage. Aussi rapide et mouvementée que soit cette course, il en note tous les incidents. Beaucoup étaient connus. Il nous en révèle quantité d'autres pittoresques et significatifs. Quelles investigations suppose une telle abondance de biens ; quel discernement et quelle habileté exige leur mise en œuvre ! Grâce à ces soins consciencieux et expérimentés, rien d'intéressant ne nous échappe des innombrables aventures du cavalier, du maréchal de France, du prince et du roi que fut le douzième enfant de Pierre Murat-Jordy et de Jeanne Loubières, paysans caussenards.

Le galopin de Labastide-Fortunière, l'écolier de Cahors — dont la turbulence faisait dire à sa tante : « Toi, Joachim, tu seras curé quand les oies tiendront chapitre ! » — le séminariste hasardeux de Toulouse aboutissent, dès le premier appel des trompettes, au chasseur à cheval du régiment des Ardennes. Voilà Murat à sa première expérience militaire. Elle dure peu. Une série de frasques le fait chasser de l'armée. Renié par les siens, il descend tout penaud à Saint-Céré, heureux d'y revêtir le sarreau de garçon épicier. Tout en distribuant le poivre et la chandelle, il mûrit sa revanche. Il intrigue auprès des hommes politiques, accuse son ancien colonel d'incivisme. Réintégré, il franchit en un an cinq grades et devient capitaine. Ambitieux, remuant, toujours en conflit avec ses chefs immédiats mais habile à se servir de ses amis en place et à profiter des circonstances, il fait preuve le 12 vendémiaire an III d'une telle astuce et d'un tel allant pour seconder les vues de Bonaparte que, moins de quatre mois plus tard, il est nommé chef de Brigade et appelé aux fonctions d'aide de camp du commandant en chef de l'armée d'Italie.

Cette fois, à 29 ans à peine, le grand cavalier a vraiment chaussé l'étrier doré qu'il convoitait. Nous ne le suivrons pas, d'étape en étape, dans sa prodigieuse ascension. Il est de toutes les campagnes ; il participe à toutes les grandes batailles. Partout, il montre un mépris du danger, une impétuosité qui vont jusqu'à la plus folle témérité. Il se porte en avant de la cavalerie, au-delà des éléments les plus exposés ou les plus éprouvés, pousse son fameux cri : « Derrière moi ! » et part à la charge sans daigner s'inquiéter d'être accompagné. Les escadrons le suivent toujours.

Ainsi il rétablit les situations compromises à moins qu'il ne compromette inconsidérément un succès assuré. Tantôt Napoléon ne jure que par lui, tantôt il l'envoie en disgrâce et même le menace de le faire fusiller.

Mieux que vingt actions d'éclat, la présence d'esprit et la vigueur que Murat montre à Paris et à Saint-Cloud les 18 et 19 Brumaire, lui assureront la faveur du Premier Consul et de l'Empereur. Le souvenir de ces journées lui fera pardonner une longue suite d'imprudences, de fautes et de trahisons, la dernière exceptée.

Murat épouse la sœur préférée de son maître. Ambitieuse et intrigante plus encore que son mari, Caroline obtient de son frère par ses sourires ou lui arrache par ses larmes tout ce qu'elle convoite. Le « catso-niou » de Labastide se voit promu commandant en chef en Italie, gouverneur de Paris, grand duc de Berg et de Clèves, grand amiral de France, proconsul en Espagne, enfin roi de Naples.

Si Marcel Dupont se plaît à relater les prouesses de Joachim Murat, son prestige sur l'armée et même sur l'ennemi, ses mouvements de générosité et de réelle grandeur, il ne nous cache rien de ses insuffisances et de ses défaillances.

Le plus brillant et le plus intrépide des cavaliers de l'Empire, le chef dont l'ascendant et l'audace emportent tout quand il s'agit d'enfoncer des carrés d'infanterie, de forcer une position, d'anéantir l'un après l'autre vingt régiments en déroute n'est qu'un pauvre stratège, incapable d'établir un plan qui se tienne et de s'y tenir. Envieux de ses camarades mieux doués, enclin à les desservir, aussi bien en campagne qu'à la cour, insatiable d'argent et de dignités, aucun scrupule ne l'embarrasse pour accroître sa fortune et éclipser ses rivaux. L'homme de guerre en défaut se rachète à tout coup et brillamment. Mais le roi improvisé, jaloux de son autorité, préoccupé de conserver sa couronne s'abandonne et perd toute sagesse et toute conscience. Il se brouille avec Caroline, entre en conflit avec Napoléon, abandonne la Grande Armée en désarroi après la Bérésina. Rentré à Naples, il négocie en cachette avec l'Autriche et l'Angleterre qui le bernent et trahit l'Empereur et la France.

Le 13 octobre 1815, sa fière attitude devant le peloton d'exécution relèvera d'un trait d'héroïsme la piteuse conclusion d'une des plus éblouissantes destinées militaires de notre histoire. De même finira, deux mois plus tard, le rival en bravoure et l'ennemi intime du roi de Naples, Michel Ney, expiant lui aussi des erreurs, mais infiniment moins graves.

Dans l'abondante et précise étude de M. Marcel Dupont, nous trouvons, relevés soigneusement et parfois soulignés, de nombreux renseignements sur les rapports de Murat avec son pays d'origine et ses compatriotes. Fermement et amoureusement attaché au sol et à la souche dont il était issu, le beau-frère de l'Empereur ne renie rien de ses origines quercynoises. Il revient dans le Lot aussi souvent qu'il le peut. Il s'occupe avec zèle de l'avenir de ses neveux. En 1802, à l'apogée de sa gloire, il écrit à son frère André : « Dis à ma « tendre mère que je l'aime toujours de « tout mon cœur, que mon bonheur « serait parfait si elle pouvait en être « le témoin et le partager. » En 1806, quand Jeanne Loubières meurt dans sa 86e année, cette perte est pour le grand duc de Berg et de Clèves le plus cruel déchirement qu'il ait connu.

Les Lotois trouvent auprès de Murat accueil affectueux et sûre protection. Le seul des maréchaux sans doute avec lequel sa bonne entente demeure invariable est le duc d'Istrie, le Prayssacois Jean-Baptiste Bessières. Il choisit ses secrétaires, ses conseillers, ses ministres parmi les gens du Lot., Aymé, Baudus, Agar l'entourent et le servent avec un dévouement largement payé de retour. Unique exception à cette règle, quand le général Sarrazin se permet d'intervenir dans ses démêlés avec Brune, Murat fait preuve à l'égard de son ancien camarade de Cahors d'impatience excessive et d'injuste rigueur.

Enfin, dans l'étable à porcs qui lui sert de cachot, la nuit qui précède son exécution, le roi de Naples et des Deux-Siciles ne pense pas à lui-même, mais à sa famille, à ses amis, à ses serviteurs, à son vieux Quercy qu'il n'a jamais cessé de chérir...

Qui de nous pourrait oublier cela ?

Eugène GRANGIÉ.

Statistiques et lettres.

Un « statisticien » britannique vient de chercher quel était le pays où l'on envoyait le plus de lettres. Il paraît que c'est l'Angleterre. On y compte, en effet, soixante-dix-sept lettres annuelles par habitant. Vient ensuite la Suisse avec soixante lettres, puis l'Alemagne avec quarante et une lettres.

Quant aux Français, chacun d'eux n'écrit, paraît-il, que vingt-six lettres par an.

En revanche, on y téléphone beaucoup... ce qui consolera M. Mandel.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

ELECTIONS MUNICIPALES

DU 5 MAI 1935

VILLE DE CAHORS

Inscrits : 3.150
Votants : 2.527
Suffrages exprimés : 2.478
Majorité absolue : 1.240

LISTE DE MONZIE

		Mairie	Palais	Ecole	Théâtre	TOTAL
1.	Docteur Calvet	652	365	376	438	1.831
2.	Docteur Rougier ...	617	345	332	390	1.684
3.	Vidaillac	531	313	327	343	1.514
4.	Docteur Peindaries.	558	310	298	347	1.513
5.	Salanié	534	315	286	361	1.496
6.	Nicolaï	531	309	313	342	1.495
7.	Gayet	531	294	301	339	1.465
8.	Paubert	534	299	301	314	1.448
9.	Caminade	511	317	276	322	1.426
10.	De Monzie	517	294	287	305	1.403
11.	Orliac	499	330	262	290	1.381
12.	Rollès	466	273	284	320	1.343
13.	Triadou	483	276	284	277	1.320
14.	Marmiesse	470	288	268	293	1.319
15.	Teil	443	268	264	294	1.269
16.	Chastanet	470	269	257	269	1.265
17.	Marcouly	470	266	266	258	1.260
18.	Malique	465	257	231	301	1.254
	(Ces 18 premiers candidats sont élus).					
19.	Heilhes	437	247	247	294	1.225
20.	Dellard	438	272	226	285	1.221
21.	Couderc	448	252	254	265	1.219
22.	Boi	427	259	222	270	1.178
23.	Contou	431	252	225	256	1.164
24.	Henry	420	233	252	259	1.164
25.	Caillau	411	224	212	242	1.089
26.	Lagrange	356	223	188	231	998
27.	Bessac	313	182	146	192	833

LISTE TROUPEL

1.	Docteur Mendailles.	356	191	234	234	1.015
2.	Séguy	301	164	181	185	831
3.	Irague	292	165	184	185	826
4.	Duthil	299	144	180	181	804
5.	Troupel	283	149	157	173	762
6.	Alayrac	273	151	137	167	728
7.	Barat	275	124	173	152	724
8.	Vincent	236	115	153	172	676
9.	Calvet	253	108	134	130	625
10.	Laporte	207	103	113	124	547
11.	Alphonse	195	111	96	109	511

LISTE S. F. I. O.

1.	Bourthoumieux	355	145	174	267	941
2.	Verlhac	236	86	110	180	612
3.	Ducor	208	87	101	158	554
4.	Contival	211	79	95	150	535
5.	Delcros	200	77	91	156	524
6.	Delrieu	191	79	89	157	516

LISTE COMMUNISTE

1.	Lafage	340	157	219	310	1.026
2.	Barrières	208	73	101	161	543
3.	Magot	179	76	81	159	495
4.	Barry	158	59	78	140	435
5.	Ichard	158	62	72	140	432
6.	Chabaud	168	57	70	132	427
7.	Delfour	159	50	70	133	412
8.	Doucet	149	52	64	128	393
9.	Andrieu	143	53	65	125	386
10.	Meynen	146	50	59	119	374
11.	Garraud	140	49	60	118	367

CANDIDATURES ISOLÉES

Perry	178	119	92	120	509
Sarda	126	69	65	110	370

Autour du scrutin

Samedi, avait lieu au théâtre la réunion traditionnelle des veilles de scrutin. Elle se déroula devant une foule nombreuse et qui, sauf quelques interruptions, en sens divers, écouta attentivement les orateurs des diverses listes.

Et dimanche matin commençait le scrutin dans le même esprit de calme qui caractérisa toute cette campagne électorale. Au début de la journée les électeurs se pressaient peu autour des bureaux de vote et l'on pouvait croire qu'il y aurait beaucoup d'abstentions. Mais pendant la journée et dans l'après-midi l'affluence fut grande et le nombre total des électeurs a dépassé les précédents.

Pas le moindre incident ni dans la rue, ni dans les bureaux. Sur le boulevard et, notamment devant l'Hôtel de Ville, des groupes se forment et se dispersent. On cause, on discute, mais tout se passe tranquillement. Chacun y va de ses pronostics dont on saura bientôt s'ils sont justes ou faux.

Vers trois heures éclate un violent orage qui fait le vide dans les rues.

A 18 heures, le scrutin est clos. Alors commence le délicat et long travail de dépouillement. Les listes sont très « panachées » ; il faut beaucoup de temps pour achever la besogne. C'est vers 3 heures du matin seulement qu'on peut proclamer les résultats, devant un public très réduit.

⁂

Dix-huit candidats de la liste municipale sont élus. Il reste neuf sièges à pourvoir.

Lundi soir a eu lieu à la mairie une réunion privée des élus et des ballottés. Au cours de cette réunion, MM. Boi, Caillau, Dellard, Henry, Lagrange et Bessac ont décidé de ne pas maintenir leur candidature. On a procédé à leur remplacement et voici quelle sera, pour le second tour, la composition de la liste de la municipalité :

MM. *Heilhes,* pharmacien ; *Contou,* professeur au Lycée Gambetta ; *Couderc,* employé au P.-O., conseiller sortant ; *Belot,* propriétaire à Saint-Georges ; *Jourdanet,* propriétaire à St-Cirice ; *Victor Roux,* brasseur ; *Fraysse,* agent-voyer des Ponts et Chaussées *Brunet,* professeur en retraite et *Sindou,* avocat.

On n'est pas encore renseigné sur ce que vont faire les listes concurrentes.

Quant à M Emile Perry, candidat isolé.

Il annonce qu'il maintient sa candidature au scrutin de ballottage.

⁂

Voici la composition de la liste d'union socialiste et communiste pour le scrutin de ballotage du 12 mai :

MM. Lafage, Bourthoumieux, Verlhac, Ducor, Delcros, Contival, Delrieu, Magot, Barrières.

Maison de la France d'outre-mer

Parmi les membres du Conseil d'administration de « la Maison de la France d'outre-mer », nous relevons avec plaisir le nom de notre distingué compatriote, M. Henry Puget maître des requêtes au Conseil d'Etat, agrégé des Facultés de droit, professeur à l'Ecole des Sciences politiques.

Nous adressons à M. Henry Puget, qui compte de nombreux amis à Cahors, nos bien sincères et cordiales félicitations.

Les élus des communes

ALBAS. — *1re section :* 24 candidats. — Elus : MM. Salinier, Bru, Estandie, Balant, Guilhou, Girard ; 2 ballottages.
2e section : 3 candidats. — 2 élus : MM. Vignals, Griffoul ; 2 ballottages.

AUJOLS : 19 candidats. — 7 élus : MM. Dulac, Ausset, Capoulade, Imbert, Bourrières, Frayssе, Caminel ; 3 ballotages.

BACH : 19 candidats. — 3 élus :: MM. Donnadieu, Theil, Rescoussié ; 7 ballottages.

BAGAT. — *1re section :* 6 candidats. — 6 élus : MM. Lanies, Boutet, de Ginestet, Combarieu, Oulières, Billard.
2e section : 4 candidats. — 4 élus : MM. Couaillac, Ousset, Bessières Verdier.

BÉLAYE : 10 candidats. — 10 élus: MM. Foissac Henri, Foissac Pierre dit Henri, Crassat, Froment, Gouzou, Garrit, Bru, Delpech, Boudet fils, Boulzaguet.

BELMONT-SAINTE-FOY : 21 candidats. — 8 élus : MM. Cournut, Pignières, Andrieu, Conduché, Artous, Sables, Cros, Murat ; 2 ballottages.

CALAMANE : 18 candidats. — 10 élus : MM. Cagnac, Séguy, Rible, Dumas, Dujol, Pagès, Delpon, Rostau, Combarieu, Petit.

CAMBAYRAC : 16 candidats. — 10 élus : MM. Teulet, Foissac, Couaillac, Massabie, Carratié, Lamberty, Ressès, Loubradou, Alazard, Hébrard.

CASTELFRANC : 18 candidats. — 6 élus: MM. Cagnac Albert, Bessières Sébastien, Bordes Marius, Blanié Gaston, Bladinières Jean, Gélis Georges ; 4 ballottages.

CAZALS : 15 candidats. — 12 élus : MM. Touriol, Cary, Auricoste, Lavergne, Lavigne, Lemozy, Maignol, Mézergues, Parcilié, Pouly, Salgues, Vialard.

CÉNEVIÈRES : 20 candidats. — 6 élus : MM. Moles, Bras, Colomb, Parra, Calmels, Conquet ; 4 ballottages.

CÉZAC : 10 candidats. — 9 élus : MM. Crayssac, Andrieu, Alazard, Cavaillé, Cagnac, Estamps, Gastal, Roussillon, Garrigues ; 1 ballottage.

CIEURAC. — *Section unique :* 32 candidats. — 8 élus: MM. Soupa Edouard, Sembel Guillaume, Bouldoire Alexandre, Rives Camille, Moisset Alain, Vincens Baptiste, Alaux Elie, Cubaynes J.-Pierre ; 2 ballottages.

CONCOTS : 23 candidats. — 8 élus : MM. Sabrié Basile, Lasfarguette Edmond, Cavaillé Alphonse, Andissac Jules, Bousquet Henri, Andrieu Paul, Capelle Alcide, Bouyssy Henri ; 4 ballottages.

COURS. — *1re section :* 13 candidats. — 12 élus : MM. Lafabrie, Course, Barthes, Capelle Célestin, Capelle Ernest, Galou, Magot.

COURS. — *2e section :* 5 candidats. — 3 élus : MM. Maury, Sébal, Marquès ; 2 ballottages.

CRAS : 14 candidats. — 10 élus : MM. Soulié, Bonhoure, Galou, Alagnou, Lagrèze, Roque, Clary, Baldy Elie, Baldy Jean, Delpech.

CRAYSSAC : 23 candidats. — 4 élus : MM. Pagès Paul, Bousquet Paul, Austruy Daniel, Labarthe ; 6 ballottages.

CRÉGOLS. — *2e section :* 6 candidats. — 4 élus: MM. Bennac, Flaujac, Soulié, Fourès.

CRÉGOLS. — *1re section :* 13 candidats. — 6 élus : MM. Héreil, Parra, Rigouste, Guignes, Décremps, Andissac.

CREMPS. — *Section unique :* 10 candidats. — 10 élus : MM. Bach Justin, Conquet Albert, Lonjou Elie, Sembel Casimir, Jouclas Joseph, Armand Emile, Miquel Marcel, Armand Delphin, Darneaud Armand, Malgoire Albert.

DOUELLE : 18 candidats. — 12 élus : MM. Arnaudet, Fournié, Linon, Alibert Maurice, Pagès, Barreau, Valette, Albert Paul, Roucanières, Noël, Gourgou, Traverse.

DURAVEL : 26 candidats. — 10 élus : MM. Rey Raymond, Rigal Elie, Géliot Paul, Filhol Gérard, Filhol Emile, Piedloup Auguste, Cax Emile, Dasquié Alban, Combarel Jérémie, Bataille Léonce, Serres Paul, Labroue Siméon.

ESCLAUZELS : 12 candidats. — 10 élus : MM. Sembel, Bach, David, Vincent, Lacaze, Conquet Alfred, Donadieu, Labro, Balat, Conquet André.

ESPÈRE : 17 candidats. — 10 élus : MM. Bergues, Calvet, Bouyssou, Vidal, Bergues, Brocatto, Combarieu, Bès, Delbos, Gasa.

FARGUES : 20 candidats. — 10 élus : MM. Ausset Paul, Nouvel Ferdinand, Cournou Georges, Moles Jérémie, Cantagrel Raymond, Crispel Henri, Jinbert Aimé, Delpeyrou Frédéric, Miquel Emile, Lalbertie Louis.

FLAUJAC-POUJOLS : 13 candidats. — 10 élus : MM. Despeoux, Cubaynes Antoine, Brugidou, Capoulade, Riols, Imbert, Graniou. Brugidou, Caniac, Cubaynes Adrien.

FLORESSAS : 20 candidats. — 10 élus : MM. Loussert, Brugalières Joseph, Vessié, Cantagrel, Laur, Bessières, Vidal, Brousse, Brugalières Fabien, Olières.

FRANCOULÈS : 10 candidats. — 10 élus : MM. Barry, Dr Perié, Vayssières, Delsoy, Magot, Souques, Couderc, Dulac, Cajarc, Serres.

FRAYSSINET-LE-GÉLAT : 16 candidats. — 11 élus : MM. Bladié, Boussac, Mourgues, Fresquet, Delpech, Lurguie, Malgouyat, Delmas, Mercié, Verdié, Vitgié; 1 ballottage.

Les JUNIES. — *Section de la Masse :* 3 candidats. — 2 élus: MM. Teyssèdre Joseph, Cayla Arnaud.

LES JUNIES. — *1re section :* 12 candidats. — 10 élus: MM. Solmiac Louis, Faucaud Alphonse, Maury Eloi, Attalès Adrien, Teyssèdre Léon, Boulzaguet Irénée, Augié Frédéric, Grégory Ilbert, Couture André, Félix Jean.

LABURGADE : 14 candidats. — 6 élus : MM. Sarrut Alexandre, Andrieu Léon, Lonjou Adrien, Combarieu Léonard, Berthée Camille, Bessac Albert ; 4 ballottages.

LACAPELLE-CABANAC : 13 candidats. — 10 élus : MM. Delvit Paul, Cassot Fernand, Dumeaux Henri, Lapauze Maurice, Salamagne Martin, Touriol Frédéric, Atgié Pierre, Delbes Louis, Cure André, Vergnoles Félix.

LALBENQUE. — *1re section :* 30 candidats. — 15 élus : MM. Delon, Guilhem, Léris Joseph, Léris Marcel, Rustan, Courdesses, Boisset, Daymard, Marty, Alaux, Girma, Rey, Couderc, Birou, Vidal ; 1 ballottage.

LAMAGDELAINE: 16 candidats. — 7 élus : MM. Castelnau, Terrié, Vertut, Viers, Coudere Armand, Couderc Elie, Fabre ; 3 ballottages.

LARAMIÈRE : 25 candidats. — 9 élus: MM. Matamala Jules, Déjean Joseph, Delmas Sébastien, Vernhet Jean, Cavalié Eloi, Mathet Edouard, Cavalié Antoine, Cagnac Gervais, Garrigues Marcelin ; 3 ballottages.

LASCABANES. — *1re section :* 9 candidats. — 7 élus: MM. Autefage Henri, Borredon Baptiste, Vincent Eloi, Robert Maurice, Bessières Léon, Ressiguier Pierre, Garrigou Louis.

LASCABANES. — *Section d'Escayrac :* 3 candidats. — 3 élus : MM. Crocis Clément, Robert Irénée, Pignères Fernand.

LAUZES : 12 candidats. — 7 élus : MM. Floyrac, Ruhard, Delfour, Langlès, Cabrignac, Capelle, Marcouly ; 3 ballottages.

LEBREIL. — *1re section :* 6 candidats. — 6 élus : MM. Lespinet, Delfour, Lagrave, Castagné, Cormances, Loubatières.

LEBREIL. — *2e section :* 4 candidats. — 4 élus : MM. Marre, Rey, Fieldès, Parriel.

LE MONTAT : 21 candidats. — 7 élus : MM. Cubaynes, Fournié, Couderc, Dufour, Miquel, Vincent, Roux ; 3 ballottages.

LHERM. — *1re section :* 22 candidats. — 12 élus : MM. Bessou Pierre, Bessat Alphonse, Cousy Raymond, Maradenne Raymond, Rozières Maurice, Maurel Raymond, Rozières Marcel, Traversié Rémy, Foulquié Pierre, Calméjane Valentin, Pontié Adrien, Dubernat Fernand.

L'HOSPITALET. — *2e section :* 10 candidats. — 5 élus : MM. Claret, Vidaillac, Bouzerand, Laporte, Sirvain.

L'HOSPITALET. — *1re section :* 12 candidats. — 5 élus : MM. Soupa, Rodolosse, Gaillard, Alméras, Bouzerand.

LIMOGNE : 27 candidats. — 12 élus : MM. Ouvrieu Achille, Crayssac Félix, Douleau Alfred, Olié Gabriel, Dubrun Alcide, Lagarrigue Georges, Lafon Alexandre, Delon Théophile, Frayssе Albéric, Rous Marcel, Goffre Emilien, Escaut Albert.

LUZECH : 32 candidats. — 13 élus : MM. Poujade, Delmestre, Charles, Bonnafoux, Bessières, Gironde, Barry, Bordes, Vidal, Sérignac, Rivel, Bousquet, Cavalié; 3 ballottages.

MERCUÈS : 13 candidats. — 7 élus : MM. Delpon, Relhié, Lagarrigue, Delpech, Baudel, Boudy, Cabessut ; 3 ballottages.

MONTCUQ : 21 candidats. — 15 élus : MM. Doumerc, Lasvènes, Carrière, Ressiguier, Combalbert, Pagès, Solacroup, Fadeville, Cambou, Jargeau, Guignes, Aly, Carles, Combarieu ; 1 ballottage.

MONTDOUMERC : 12 candidats. — 12 élus : MM. Birou Albert, Vaysset Ernest, Boussugue Léon, Barthes Alexandre, Sicard Edouard, Courdesses Valéry, Balitrand Pierre, Gibert Cyprien, Gaillard Antoine, Berc Urbain, Raynal François, Marconnier Auguste.

NUZÉJOULS : 10 candidats. — 10 élus : MM. Cammas, Bertrand Augustin, Cassan, Foissac, Calmon Firmin, Calmon Ernest, Peyralade, Bessou, Talayssat, Bertrand Gaston.

PARNAC : 12 candidats. — 12 élus : MM. Pons, Albert Jean-Batiste, Bonnet Georges, Lafage, Caminade, Delpouget, Burgalières, Bouyssou, Foissac, Brunet Marius, Brunet Justin, Jouclat.

PERN. — *1re section :* 11 candidats. — 9 élus : MM. Blanc Joseph, Delpech Gervais, Troussel Joachim, Vidal Fernand, Rescoussié Frédéric, Austry Jean, Bach Firmin, Besombes Jean-Pierre, Piécourt Léon.

PERN. — *2e section:* 3 candidats. — 3 élus: MM. Rames François, Vayssières François, Bessou Paul.

POMARÈDE : 9 candidats. — 9 élus : MM. Civiol Marius, Valadié Olivier-Gabriel, Bley Cyprien, Valadié Noël, Delrieu Rémy, Delfour Louis, Tourenne Frédéric, Crassac Henri, Crassat Jacques-Frédéric.

PONTCIRQ : 15 candidats. — 5 élus : MM. Albagnac, Besombes, Delbos, Belarbre, Arnaud ; 5 ballottages.

PRAYSSAC : 33 candidats. — 16 élus : MM. Dutours, Pons, Jougla, Jouffreau, Rajade, Coulonges, Redon, Laborie, Couot, Lasmaries, Soussirat, Lafon, Bley, Lapouge, Cassan, Pélissié.

SABADEL-LAUZÈS : 10 candidats. — 10 élus : MM. Rouchayroles, Pezet, Blanc, Despau, Espéret, Bastide, Régis, Dô, Delsériès, Vinnac.

SAUZET. — *Section unique :* 20 candidats. 12 élus : Derruppé Henri, Bourgeade Henri, Salinié Stanislas, Rességuier Cyprien, Foissac Joachim, Barreau Abel, Bourthoumieux Génulphe, Lacombe Jean, Costes Sylvain, Labarde Jean, Blanié J.-B.-Louis, Couaillac Jean.

STE-ALAUZIE : 13 candidats. — 10 élus : MM. Brugel, Sirech, Buzenac, Boyé, Sahuc, Bonnet, Escabasse, Bourdet, Bourthoumieux.

ST-CERNIN : 22 candidats. — 11 élus : MM. Sénac, Raffy, Caussanel, Garrigue Basile, Alayrac, Marty, Badourès, Ségala, Assié, Issaly, Langlès ; 1 ballottage.

ST-CIRQ-LAPOPIE. — *1re section :* 9 candidats. — 9 élus : MM. Mouilherat, Lafon, Delmas, Bach, Conquet, Lucie, Vinel, Dablanc, Bonhomme ; 1 ballottage.

ST-CIRQ-LAPOPIE. — *Section de Bories :* 7 candidats. — 2 élus: MM. Décremps, Vinel.

ST-CYPRIEN. — *Section unique :* 17 candidats. — 12 élus : MM. Andrieu Adolphe, Lasbouygues Isidore, Martin Honoré, Mercadié Armand, Miquel Marcel, Salinié Damien, Burc Louis, Larrive Paul, Vayssières Jean, Bénestèbe Paul, Plazen Hippolyte, Denègre Firmin.

ST-DAUNÈS. — *Section unique :* 20 candidats. — 10 élus : MM. Bley Jules, Lacoste Eloi, Saly Lucien, Borredon Irénée, Aladel Henri, Biron Joseph, David Joseph, Gazaud Justin, Nouvel Clément, Pagès Roger.

ST-GÉRY. — *1re section:* 14 candidats. — 6 élus : MM. Andissac, Rigouste, Marty, Marquès, Milhau, Ausset ; 1 ballottage.

ST-GÉRY. — *2e section :* 5 candidats. — 5 élus: MM. Lagarde, Magnes, Bouzou, Faurie, Couderc.

ST-MARTIN-DE-VERS. .. *1re section :* 16 candidats. — 10 élus : MM. Garrigou, Vinges, Capelle, Lugan, Courdès, Alibert, Martel, Salgues, Vidieu, Bru.

ST-MÉDARD. — *Section unique :* 13 candidats. — 10 élus : MM. Francoual Léon, Labro Pierre, Jouclas Paul, Bourdarie Antoine, Murat Charles, Soulié Germain, Baldy Daniel, Raynal Pierre, Teyssèdre Jean, Guillou Justin.

ST-CAPRAIS : 15 candidats. — 10 élus : MM. Lacaze, Capy, Bousquet, Souleillou, Vitgié, Vergnères, Bataille, Mézergues, Reif, Martel.

ST-LAURENT-LOLMIE : 13 candidats. — 10 élus : MM. Izoulet, Soulignac, Andrieu, Lagarde, Rauzières, Quèbre, Lasfargue, Gras, Crocis, Billières.

ST-MARTIN-LABOUVAL : 12 candidats. — 12 élus : MM. Lescure, Marre, Bru, Couderc, Parra, Décremps, Bibinet, Flaujac, Conquet, Andissac, Mourlhon, Dr Aymard.

ST-PANTALÉON. — *2e section :* 4 candidats. — 1 élu : M. Rochis; 1 ballottage.

ST-PANTALÉON. — *1re section :* 8 candidats. — 7 élus : MM. Lasbouygues, Lanié, Frézals, Vilars, Miquel, Molinié, Parayre ; 1 ballottage.

SOTURAC : 24 candidats. — 11 élus : MM. Denuc, Lacombe, Bru, Roux, Durou, Frayssinoux, Bessières, Cormeille, Hugon, Lacombe, Marty ; 1 ballottage.

TOUR-DE-FAURE : 29 candidats. — 12 élus : MM. Bénech, Delport, Moles, Paul Conquet, Ruilhes, Redon, Lafon, Conquet Joseph, Lonjou, Bonnet, Delvit, Cabessut.

TOUZAC : 13 candidats. — 8 élus : MM. Rouch, Gipoulou, Bru, Bernays, Arnal, Cruzols, Frayssi, Cambon ; 2 ballottages.

TRESPOUX-RASSIELS. — *1re section :* 11 candidats. — 7 élus : MM. Ayot Edouard, Malidat Gabriel, Besse Alfred, Filliol Jean, Boudet Ernest, Bris Elie, Cavalié Jean.

TRESPOUX-RASSIELS. — *2e section : section de Bournaguet :* 3 candidats. — 3 élus : MM. Courpet Léonce, Roux Joseph, Conquet Antonin.

VALROUFIÉ. — *1re section.* — 10 candidats. — 8 élus : MM. Castelnau, Girma, Bédué, Bessat, Lagrèze, Calvet, Annès Louis, Annès Prosper ; 2 ballottages.

VALROUFIÉ. — *2e section de Constant :* 16 candidats. — 2 élus : MM. Annès Louis, Annès Prosper ; 2 ballottages.

VAYLATS : 24 candidats. — 10 élus : MM. Bru, Carrières, Rescoussié, Courdesses, André, Courdesses Pierre, Cavalié Clément, Cavalié Séverin, Teil, Cubaynes, Labatié ; 2 ballottages.

VERS : 12 candidats. — 10 élus : MM. Pinède, Capoulade, Couderc, Rigal, Cambornac, Manhiabal, Roux, Lescure, Marcouly, Vincens ; 2 ballottages.

VILLESÈQUE : 23 candidats. — 9 élus : MM. Dutilh, Foissac Frédéric, Foissac Oscar, Delpech, Lasbouygues, Larroque, Alazard, Besse, Vialas ; 3 ballottages.

CAHORS

MAUVAIS DEBUT DE MAI

Joli mois de mai est revenu : mais il n'a pas amené avec lui le beau soleil qu'on attendait. Il boude !

Dam, samedi, une vraie tempête s'est abattue sur la ville, soulevant des flots de poussière, mettant à mal quelques tentes de magasins.

Et la pluie tomba ! Mais c'est, dimanche, que la journée fut déplorable.

Pour aller au bureau de vote, les électeurs durent se munir du parapluie et le tonnerre se fit entendre, à plusieurs reprises.

Parbleu ! c'était jour de scrutin. Le temps était comme les électeurs : agité !

En vérité, il faut reconnaître que si la ville était troublée par les grondements de tonnerre, dans les bureaux de vote le calme était parfait. Pas le moindre incident. Tout s'est bien passé.

Espérons que durant cette semaine de ballottage, mai sera plus favorable et que le soleil va, enfin, briller, comme aujourd'hui mardi.

L. B.

DANTON
Une fresque grandiose et fidèle de la Révolution Française

Comité départemental du Sanatorium des Cheminots

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est jeudi prochain, 9 mai, dans la salle de l'Eden cinéma qu'auront lieu en matinée et soirée les fêtes de bienfaisance organisées en faveur des sanatoria de Rio-Orangis et Champrosay.

Le Comité s'est efforcé d'élaborer un programme de choix. En effet, il s'est assuré le concours, pour la soirée seulement de M. Mario Prax, conférencier, Chevalier de Légion d'Honneur, Lauréat de l'Académie Française qui traitera le sujet suivant : « Comment vivre bien portant et longtemps ? ».

Après la conférence une partie artistique de tout premier ordre ; on entendra sur scène M. André Bourrières, un compatriote, diseur de genre, du théâtre des Mathurins, dans son répertoire composé de poésies de François Coppée, Jean Gascogne, etc., et on verra le célèbre Gim's, acrobate cycliste américain, du Casino de Nice, dans ses numéros comiques et sensationnels, à l'Ecran, un film documentaire « Le Sanatorium des cheminots » et un grand film « Le Chanteur Inconnu », avec Lucien Muratore, de l'Opéra de Paris.

En bref une agréable soirée à passer et une belle œuvre à accomplir : Lutter contre la tuberculose et guérir ceux qui en sont atteints.

Nous sommes certains d'avance qu'en raison du caractère philanthropique de l'œuvre, il y aura foule à l'Eden et il est prudent de retenir ses places à l'avance.

En raison de l'importance du programme on commencera à 20 h. 30 très précises.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de M. Baillagou, négociant en chaussures, Boulevard Gambetta.

M. Baillagou était depuis quelques années à Cahors et était très estimé.

⁂

Nous apprenons, également, avec regret, la mort de Mlle Lacombe, qui a dirigé pendant de nombreuses années le magasin de mercerie situé sur le boulevard. Elle était âgée de 75 ans.

Nous adressons aux familles en deuil nos bien sincères condoléances.

DANTON
Une fresque grandiose et fidèle de la Révolution Française

Voleur d'auto

Samedi, à Brive, ue auto, appartenant à M. Fontauzard, entrepreneur de peinture, a été volée. Une enquête fut ouverte.

Mais le voleur restait introuvable, lorsqu'à Saint-Barbant (Hte-Vienne), une auto dérapa et le conducteur fut blessé.

C'était un nommé Mickella Alexander, qui ne put établir qu'il était le propriétaire de l'auto. Il a avoué qu'il était sorti de la prison de Cahors le 30 avril.

Il a été arrêté et écroué.

Honorariat

M. Maneyrol, ancien greffier du tribunal de commerce de Cahors, est nommé greffier honoraire.

Nous adressons à M. Maneyrol nos bien vives félicitations.

PALAIS des FÊTES

MERCREDI 8 — JEUDI 9 — SAMEDI 11
DIMANCHE 12 (*en soirée à 21 heures*)
DIMANCHE (matinée à 15 heures)
Armand BERNARD, Betty STOCKFELD
ALIBERT, Rivers CADET et CHARPIN
DANS
3 de la marine
d'après l'opérette d'ALIBERT
La gaîté, l'émotion, l'humour, l'angoisse et aussi la bonne humeur française font de *3 de la Marine* un film à grand succès.

Tabacs

Notre excellent compatriote, M. Fabre, contrôleur des tabacs à Sarlat, est nommé contrôleur principal à l'Institut des Tabacs de Bergerac.

Nous adressons à M. Fabre, qui est un ancien élève du lycée Gambetta et le fils du sympathique employé de la Mairie de Cahors, nos bien sincères félicitations.

Compatriote

Notre excellent compatriote, M. Jean Frayssinet, est nommé maître-répétiteur au lycée de Rodez.

Nos félicitations à M. Frayssinet qui est un ancien élève du lycée Gambetta.

Enseignement primaire

M. Cammas est nommé instituteur à St-Chamarand, en remplacement de M. Gard, qui vient d'être incorporé au 14e d'infanterie.

DANTON
Une fresque grandiose et fidèle de la Révolution Française

Armée

Dans la liste des sous-officiers admis dans le corps des sous-officiers de carrière, au titre du 1er trimestre 1935, nous relevons les noms suivants :

MM. Rouge, Jantet, Delva, Petit, Gabriel Paul, Cousat, sergents au 16e tirailleurs sénégalais.

Doctorat en médecine

Notre compatriote, M. Cariteau, de St-Céré, docteur en pharmacie, licencié ès sciences, vient de soutenir devant la Faculté de médecine de Montpellier, avec succès, sa thèse de doctorat en médecine.

Nous adressons nos félicitations au jeune docteur qui est le fils de M. Cariteau, receveur des P.T.T. de Saint-Céré.

L'emploi des blés stockés de la récolte de 1934

Les titulaires de contrats de stockage de la récolte 1934 sont informés que la quatrième tranche de un quarantième est mise en distribution à compter du 4 mai 1935, dans les conditions précisées par le décret du 28 décembre 1934. Les reliquats invendus de la troisième tranche sont reportés sur la quatrième.

La date des vacances scolaires et les vendanges

En ce qui concerne les vacances dans les régions viticoles, le ministre de l'Education nationale a suggéré aux Conseils départementaux de l'enseignement primaire d'en fixer l'ouverture au 15 juillet, d'arrêter la date de la rentrée au 9 septembre et de réserver la dernière semaine des deux mois réglementaires de vacances pour la période des vendanges, après avis des Conseils municipaux intéressés.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot, pendant la semaine du 22 au 27 avril 1935, a été la suivante:

Nombre de placements locaux à demeure : 5 hommes, 3 femmes.

Interlocaux : 11 hommes.

En extra : 1 homme.

Demandes d'emploi non satisfaites : 6 hommes, 2 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites : 3 hommes.

Le fonds municipal de chômage secourt 4 hommes et 1 femme.

EDEN

MARDI, MERCREDI, SAMEDI
DIMANCHE (en soirée)
DIMANCHE (*matinée*)
Un programme formidable
Deux grands films parlant français
dans la même séance
Une superbe fresque de la Révolution Française
DANTON
AVEC
Jacques GRETILLAT
et Marguerite WEINTENBERGER
Une belle page d'histoire
EN COMPLEMENT
Les deux Canards
Comédie d'après la pièce célèbre de Tristan Bernard et Alfred Athis
Une caricature des mœurs provinciales en temps d'élection, pleine d'ironie, de bonne humeur et d'humanité cocasse.
AVEC
FLORELLE, DRANEM, René LEFEBVRE et Saturnin FABRE
JEUDI (*en matinée et soirée*)
Deux séances au profit des Sanatoria des Cheminots
Conférence par le délégué du Comité National de défense contre la tuberculose
M. Marto PRAX
SUR SCENE
Deux magnifiques attractions
André BOURRIÈRES
Diseur de genre
du *Théâtre des Mathurins* de Paris
et le célèbre **GIM'S,** du Casino de Nice
Excentrique américain, acrobate cycliste
et le film parlant
Le Chanteur Inconnu
AVEC
Lucien MURATORE, de l'Opéra de Paris
Simone SIMON et Jim GERALD
⁂
LA SEMAINE PROCHAINE
Le plus grand succès de la saison
Le Billet de Mille

DANTON
Une fresque grandiose et fidèle de la Révolution Française

Les Sarrois dans le Lot

On annonce que 300 Sarrois arriveront prochainement dans le Lot et seraient installés dans les cantons de Lacapelle-Marival et de Livernon.

Médaille militaire

La médaille militaire est attribuée à notre compatriote, M. Delage, coiffeur, à St-Céré.

Acte de sabotage

La Cie d'électricité, la « Pyrénéenne » a déposé une plainte pour sabotage de la ligne à haute tension de Pern à Terry.

Une enquête a été ordonnée pour retrouver les auteurs de cet acte de sabotage.

La Boule Cadurcienne

Les membres actifs de la Boule Cadurcienne sont priés de se rendre à la réunion qui aura lieu le mercredi 8 mai, à 20 h. 30 précises, café des Américains.

(Formation des quadrettes pour le concours du 19 mai, et questions diverses). — *Le Secrétaire.*

Troupeau retrouvé

M. Fernand Vidal, propriétaire à Pern, constata que son troupeau de 9 brebis, 1 bélier et 6 agneaux avaient disparu de la grange qui lui appartient à Lhospitalet.

Il porta plainte. La gendarmerie ouvrit une enquête et apprit que le troupeau s'était réfugié chez M. Astorg, forgeron à Labastide-Marnhac.

C'est du reste M. Astorg lui-même qui informa les gendarmes que le troupeau était chez lui. Naturellement M. Vidal retira sa plainte.

Plainte

M. Blat, propriétaire à Livernon, a porté plainte à la gendarmerie pour menaces de mort et voies de fait contre M. et Mme Pradelle et Mme Gautié, d'Assier.

M. Pradelle aurait menacé M. Blat avec un couteau, parce qu'il avait demandé à M. Lala de prendre une photographie de la maison « Hôtel de la Gare Blat »

M. Pradelle s'y opposa.

M. Blat a également porté plainte pour détériorations faites par M. Pradelle à son auto.

L'enquête se poursuit.

Auto contre auto

Une auto pilotée par M. Dupont, adjudant à la section des infirmiers coloniaux, à Fréjus, a heurté, à Regourd, en face la Chaumière, l'auto pilotée par M. Fourgous.

M. Dupont a reçu quelques contusions sans gravité.

Accident de voiture

M. Guitou, propriétaire à Peyrilles, rentrait chez lui, en voiture, sur laquelle avaient pris place Mme Guitou et plusieurs personnes.

Tout à coup, le cheval, effrayé par une auto, fit un écart ; la voiture fut renversée. Mme Guitou a été assez fortement contusionnée. Les autres voyageurs n'eurent pas de mal.

DANTON

Une fresque grandiose et fidèle de la Révolution Française

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratier

Elections municipales. — Section de Castelnau. Inscrits : 523. Votants : 410. Majorité absolue : 206.

Liste Mazelié : MM. Clavières, 197; Dalbin, 204 ; Delbosc, 216, *élu* ; Descamps, 194 ; Fourniols, 211, *élu ;* Gautié, 209 voix, *élu ;* Guinard, 217, *élu ;* Laque, 215, élu ; Mazelié, 242, *élu* ; Pélissié, 215, *élu* ; Roques, 102, *élu.*

Liste Laviale : MM. Laviale, 206, *élu* ; Lacombe, 199 ; Testus, 172 ; Vignals, 186 ; Besse, 183 ; Guignes, 168 ; Paraire, 188 ; Fernand Vilas, 193 ; Palmié Ludovic, 183 ; Sahuc, 187 ; Tabarby, 173.

Section de Lacabrette. Inscrits : 100. Votants : 75. Majorité absolue : 38.

Liste Mazelié : MM. Gruffeille, 17 ; Lescoul, 20.

Liste Laviale: MM. Palmié, 56, *élu;* Verdier, 51, *élu.*

Section de St-Aureil. Inscrits : 138. Votants: 105. Majorité absolue : 53.

Liste Mazelié : MM. Correch, 43 ; Hautefage Elie, 50 ; Hautefage Marcelin, 49.

Liste Laviale : MM. Fauré, 51 ; Lauzely, 57, *élu ;* Paraire Sylvain, 50.

La liste Mazelié a donc 7 élus ; la liste Laviale en a 4. Il y a 5 ballottages.

Catus

Elections municipales. — Deux listes étaient en présence :

Une liste complète, Soulié (maire sortant), 10 candidats pour Catus, plus 2 candidats pour la section de Salvezou.

Une liste Courtil (6 candidats).

Votants : 202. Bulletins blancs ou nuls : 6. Majorité absolue, 99. Ont obtenu :

M. Soulié, 160 voix (élu) ; Bach, 150 (élu) ; Vaysse, 146 (élu) ; Bosc, 138 (élu) ; Moles Emile, 134 (élu) ; Juge, 127 (élu) ; Miermont, 126 (élu); Courtil, 117 (élu) ; Baldy, 111 (élu) ; Moles Bernard, 107 (élu) ; Bouyssou, 106 ; Goursat, 75 ; Maradènes, 74 ; Courbières, 62 Chabert, 52; Mercadié, 49 ; Delpech, 21 ; Divers, 45.

Il y a ballottage pour les deux sièges à la section de vote de Salvezou.

Frayssinet-le-Gélat

Une morille phénomène. — M. Florenty, propriétaire à La Bastide (commune de Frayssinet-le-Gélat) a trouvé une morille du poids de 920 grammes.

Labastide-du-Vert

Tournée du percepteur. — C'est jeudi, 9 mai, que M. le Percepteur de Catus se rendra en notre mairie, de 9 heures à 10 h. 1/2 (heure légale), pour sa tournée trimestrielle. — A. B.

Poids et mesures. — La vérification des poirs et mesures aura lieu à la mairie de Labastide-du-Vert, le vendredi 10 mai 1935 à 9 h. 1/2 (heure légale). Les intéressés sont priés de vouloir se présenter sous peine d'amende.

Elections municipales. — 100 votants ; majorité absolue : 51. 9 candidats seulement de la liste du maire (bloc républicain) sollicitaient le renouvellement de leur mandat ; 8 élus : MM. Labro, maire (72 voix), Peyralade Etienne (66 voix), Bouzou Louis (64 voix), Conte Emile (61 voix) ; Brouel Eliacin (57 voix), Palisse Antonin (57 voix), Martin Henri (54 voix), Pontié Urbain (54 voix).

3 candidatures isolées : MM. Fournié Adrien « Bloc ouvrier et paysan » : 65 voix (élu) ; Bézio André « Défense des intérêts communaux » : 69 voix (élu) ; Girma Emilien « Parti agraire » : 48 voix. — A. B.

Cassagnes

Conseil municipal. — Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a émis un vœu tendant à ce que la rentrée des écoles primaires soit fixée au 1er octobre et non au 15 septembre.

Cabrerets

Résultat significatif. — Le scrutin municipal a donné à M. René Besse 104 voix sur 118 votants et à sa liste onze sièges sur douze. M. Louis Dô a obtenu un siège.

Bélaye

Elections municipales. — Electeurs inscrits : 123 ; votants, 114 ; blancs ou nuls, 0 ; majorité absolue, 58.

La liste d'Union Républicaine, Foissac Henri a obtenu de 76 à 85 voix, élue en entier.

La liste socialiste indépendante, Simon Léon, a obtenu de 22 à 33 voix.

La liste isolée, Foissac Eugène, dit Soldat, a obtenu 13 voix.

Ces élections se sont passées dans le plus grand calme : ni incident, ni accident.

Calvignac

Résultats des élections municipales. — Les élections se sont déroulées chez nous dans le plus grand calme; la disparition récente et toujours inexpliquée de notre sympathique maire, M. Vignals, laisse dans les cœurs de toute la population un sentiment de respect et de regret.

La liste entière, telle que l'avait conçue M. Vignals, est arrivée en majorité.

Voici les noms les 12 élus :

Vignals Paul, Vernhes Elie, Bousquet Paul, Peyre Jean, Vayrou Firmin, Conquet Roger, Cajarc de Lagarrigue Edouard, Aymard Romain, Belvezet Lézin, Cournède Baptiste, Bergougnoux Emile, Bessac Théophile.

Le Conseil municipal tout entier remercie bien vivement les nombreux électeurs qui lui ont ainsi manifesté leur confiance et leur sympathie.

Montcuq

Elections municipales. — Suffrages exprimées : 339. Majorité absolue : 170.

Liste d'Union républicaine, du maire sortant : 15 élus : MM. Doumerc, maire sortant, 290 voix ; Lasvènes, 241 ; Carrières, 223 ; Rességuier, 223 ; Combalbert, 220 ; Pagès, 219 ; Fadeville, 209 ; Cambou, 206 Jargeau, 201 ; Guignes, 200 ; Aly Justin, 185 Vidal, 181 ; Carles, 179 ; Combarieu, 177 ; Aly Louis, 168 ; ballottage pour un siège.

Liste des mécontents : Chaule, 108 voix ; Goul, 104; Rey, 102.

Candidatures isolées : Antilogus, communiste, 26 voix ; Serres, indépendant, 65 voix.

St-Pantaléon

Elections municipales. — Sont élus :

Liste Lasbouygues Clément : MM. Frézals Louis, Laniès Honoré ; Lasbouygues Clément, Miquel, gendre Arades Bernard ; Paraire Philémon et Rochis Léon.

Liste Vilas Paul : MM. Molinié, Bertin et Vilas Paul.

Il y a deux ballottages qui sont tous favorables à la liste Lasbouygues.

Ces élections ont eu lieu dans le calme le plus complet et les pronostics que nous avions, tout dernièrement, émis dans ces colonnes, se sont entièrement réalisés.

A la suite de l'échec infligé par le corps électoral, à sa liste, M. Vilas Paul va perdre l'écharpe de maire qu'il détient depuis le décès de notre si regretté ami, M. Ruamps Aristide.

Il nous est agréable d'adresser aux nouveaux élus nos plus chaleureuses félicitations. — J. P.

Floressas

Elections municipales. — La liste républicaine Brugalières, maire sortant, est réélue en entier.

Grézels

Elections municipales. — La liste des républicains de gauche Nouvel, maire sortant, a 7 élus. La liste de défense des intérêts communaux Basset a 2 élus. Un ballottage.

Prayssac

Elections municipales. — Majorité absolue : 224. La liste Dutours a 15 élus. La Liste Pélissié a 1 élu.

Voici le détail : sont élus : MM. Dutours Gaston 304 voix ; Pons Edmond, 296 ; Jouffreau Lucien, 283 ; Lafon Raymond, 249 ; Rajade Henri, 277 ; Coulonges Louis, 273 ; Bley Robert, 243 ; Couot Oscar, 253 ; Joucla Pierre, 287 ; Cassan Jean, 234 ; Labroue Elie, 256 ; Lapouge Jules, 240 ; Lasmaries Laurent, 253 ; Redon Eloi, 258 ; Soussirat Camille, 252.

D'autre part, de la liste Pélissié, M. Pierre-Alfred Pélissié obtient 228 voix et il est élu.

Sérignac

Elections municipales. — La liste républicaine Laroche, maire sortant, a 9 élus. La liste d'Union nationale Gras, a 1 élu : M. Caumont Alban.

Vire

Elections municipales. — Les élections de dimanche ont donné, dans notre commune, les résultats suivants :

Inscrits : 118 ; Votants : 101 ; Bulletin blanc : 1 ; Suffrages exprimés : 100 ; Majorité absolue : 51.

Liste d'Union républicaine Bersegol : Bersegol Elie, 1er adjoint sortant, 51 v., élu ; Labruyère Ledoïs, 2e adjoint sortant, 76 v., élu ; Arnaudet Marc, conseiller sortant, 76 v., élu ; Touailles Cyprien, conseiller sortant, 79 v., élu ; Durou Ernest, conseiller sortant, 72 v., élu ; Barthélémy Auguste, conseiller sortant, 64 v., élu ; Durou Robert, nouveau candidat, 85 v., élu ; Filhol Gabriel, nouveau candidat, 85 v., élu ; Bousquet Pierre, nouveau candidat, 80 v., élu ; Dumeaux Armand, nouveau candidat, 71 v., élu.

M. Victor Combes, maire sortant ne se représentait pas.

Toutes nos vives félicitations aux élus. — D.

Arrondissement de Figeac

Lacapelle-Marival

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Ricros, facteur en retraite, à Lacapelle-Marival.

Ses obsèques ont été célébrées à Bouxal, son pays d'origine. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Espédaillac

Résultats des élections municipales. — Inscrits : 147. Votants : 131. Bulletins blancs ou nuls : 29. Suffrages exprimés : 102. Majorité absolue: 52. Ont obtenu :

Liste Républicaine de la municipalité sortante : MM. Lagarrigue, maire sortant, 91 voix (élu) ; Jean Cancé, adjoint, 85 voix (élu) ; Joseph Hirondelle, 85 voix (élu) ; Léon Cancé, conseiller sortant, 84 voix (élu) ; Elie Pagès, conseiller sortant, 82 voix (élu) ; Henri Gratias, 82 voix (élu) ; Gervais Pélissier, conseiller sortant, 71 voix (élu) ; Antonin Laymerie, conseiller sortant, 77 voix (élu); Jules Richard, 77 voix (élu) ; Lucien Balmette, conseiller sortant, 75 voix (élu); André Falguières, conseiller sortant, 73 voix (élu) ; Louis Caussanel, 71 voix (élu).

Candidat isolé : M. Ferdinand Selves, 16 voix.

St-Simon

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme veuve Poujade, décédée à l'âge de 49 ans.

Cette mort a provoqué une vive émotion dans notre commune. Mme Poujade était mère de 6 enfants dont 2 en bas âge.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Mayrinhac-Lentour

Elections municipales. — Nombre de votants : 182 ; suffrages exprimés: 182 ; majorité absolue : 92.

Ont obtenu : Mentières Auguste, 123 voix (élu) ; Thomas Alfred, 122 voix (élu) ; Vernet Albert, 114 voix (élu); Sirieys Antony, 112 voix (élu); Gary Fernand, 110 voix (élu); Darnis Henri, 108 voix (élu) ; Thomas Ernest, 103 voix (élu) ; Mazeyrac Emile, 110 voix (élu) ; Laville Jean, 99 voix (élu) ; Bétille Joachim, 98 voix (élu) ; Tournié François, 97 voix (élu) ; Laboucarie Auguste, 95 voix (élu).

Arrondissement de Gourdon

Montfaucon

Accident. — Le jeune Garrigues, 18 mois, en s'amusant, est tombé dans un chaudron plein d'eau. Retiré peu après, il reçut les soins du docteur Faurie. L'accident n'aura pas de suites graves.

Soulomès

Accident. — Ces jours derniers, il s'est produit un accident, qui aurait pu avoir des conséquences fâcheuses, M. Delsahut Zozime, avec sa voiture hippomobile, est entré en collision avec une auto. M. Delsahut a été blessé légèrement. Les dégâts matériels sont assez importants. Sous le choc, le cheval a été tué.

Elections municipales. — Dimanche, 5 mai, les élections municipales se sont déroulées dans le plus grand calme. La liste clérico-réactionnaire a été élue à une faible majorité.

A la dernière minute, une autre liste a été formée.

Des amis ont choisi quelques noms d'hommes assez connus, qui ne sollicitaient aucun suffrage. Au contraire, ils déclinaient leur candidature. Malgré cela, un grand nombre d'électeurs, ont donné leurs voix à ces candidats éventuels, ne voulant pas voter pour la liste du maire.

Nous les remercions de leur courage.

St-Germain-du-Bel-Air

Elections municipales. — Les élections ont eu lieu dans le calme le plus complet. Deux listes en présence : celle de M. Cocula, maire sortant, liste d'action républicaine, qui a obtenu six sièges et la liste de M. Admirat Emile, négociant, dite républicaine, des intérêts communaux, qui a obtenu 3 sièges. Trois sièges sont en ballottage.

Souillac

Elections municipales. — Trois listes se disputaient, dimanche dernier, les suffrages des électeurs de la commune de Souillac:

Une liste radicale et radicale-socialiste, ayant à sa tête, M. Malvy, député maire sortant ; une liste communiste et une liste socialiste S.F.I.O.

Voici les résultats de cette première élection :

Liste Malvy ; 4 élus, MM. Malvy, Dalet, Francès et Gaignebet.

Liste communiste : 2 élus, MM. Jean Delmas et Grand.

Aucun siège n'a été attribué à la liste S.F.I.O.

Aux dernières nouvelles on annonce que 15 candidats radicaux et radicaux-socialistes en ballottage se présenteront à nouveau devant le corps électoral.

Dans le cas où cette dernière consultation n'amènerait pas au Conseil une municipalité homogène, la liste entière, y compris les quatre élus du premier tour, donnerait sa démission. M. Malvy abandonnerait donc la mairie et, disons-le, cette solution, que ne voudront pas les Souillagais, serait un désastre pour notre commune.

RENSEIGNEMENTS

Routes Nationales et Chemins de Grande Communication Cylindrages à vapeur et revêtements

Opérations probables pendant la semaine du 6 au 12 mai 1935 :

Fourniture de matériaux. — R. N. N° 653, de 63 k. à 76 k. 500, entre les Brasconnies et le Mas Delpech ; C.G.C. N° 1, de 46 k. 750 à 49 k. 750, entre Peyrebrune et la Croix des Femmes-Mortes ; N° 13, de 48 k. 800, à 53 k., entre la Patte-d'Oie et Cassagnoles; N° 13, de 59 k. à 62 k. 650, entre Gigouzac et St-Denis; N° 2, de 53 k. 600 à 57 k. 900, entre Lissac et Reyrevignes ; N° 19, de 3 k. 700 à 4 k. 200, entre La Morne et Merlançon ; N° 19, de 8 k. 600 à 10 k., entre Béduer et Savin; N° 33 *d*, de 0 k. à 0 k. 500, entre Lamothe et Béduer ; N° 23 *c*, de 8 k. à 8 k. 600 et N° 23 *c*, de 11 k. 300 à 12 k. 300, entre Cazillac et la Gare de Turenne.

Cylindrages. — R. N., N° 653, de 63 k. à 76 k. 500, entre les Brasconnies et le Mas Delpech ; C.G.C. N° 8, de 33 k. 900 à 34 k. 600, entre Lagardelle et Juillac ; N° 24 *e*, de 6 k. à 7 k., entre Laramière et Beauregard ; N° 40, de 14 k. 800 à 16 k. 300, traverse et abords de Rueyres; N° 39 *b*, de 9 k. 500 à 10 k., entre Bagnac et Montredon ; N° 14 *e*, de 0 k. à 1 k., entre le pont suspendu de Floirac et St-Denis-près-Martel ; R. N. N° 140, de 14 k. à 15 k. 800, élargissement entre Camburat et le Bouyssou ; N° 122, de 10 k. à 11 k. 500, entre Figeac et Buzac ; C.G.C. N° 15, de 34 k. 500 à 36 k. 048, entre Gramat et Bio.

Goudronnages et Bitumages. — R.N. N° 653, de 86 k. 253 à 92 k. 753, entre le Pech de Moles et Guillot ; C.G.C. N° 6, de 19 k. 900 à 25 k. 002, entre Catus et la R. N. 111; N° 32, de 0 k. à 3 k. 500, entre Guillot et le Pont du Moulin de Cras; R.N. N° 122, de 9 k. 500 à 10 k. 500, entre Figeac et Buzac ; N° 140, de 17 k. à 23 k., entre la R. N. 653 et Anglars.

Etude de Maître BOYER
Huissier à Cahors

Le public est informé que le samedi, 11 mai 1935, à 14 heures, Allées Fénelon, à Cahors, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de :

deux chevaux et une jument réformés provenant de la gendarmerie.

15 0/0 en plus au comptant.

BOYER.

Vieux journaux
A VENDRE
S'adresser Bureau Journal

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 20.

Les élections municipales de Lyon

M. Herriot, revenant de Lyon pour assister au Conseil des Ministres, est arrivé à Paris, à 8 heures. Le ministre d'Etat, qui paraissait d'une excellente humeur, a répondu à une question relative aux élections de Lyon, qu'il prévoyait, au scrutin de ballottage, à Lyon, l'élection de 34 à à 35 radicaux, 7 socialistes et 6 modérés.

Les élections municipales de Perpignan

De Perpignan. — La liste radicale-socialiste, qui comprenait la municipalité sortante de Perpignan, avec, à sa tête, M. Dalbiez, sénateur, maire, ayant obtenu mille voix de moins que la liste socialiste de M. Payra, vice-président de la Chambre, s'est retirée purement et simplement.

Raid d'aviation

Du Bourget. — Le quadrimoteur terrestre, « le Centaure », piloté par le chef-pilote Coupet et le deuxième pilote, Guillaumette, accompagnés de Radio Maret, a quitté le Bourget, ce matin, à 5 h. 22, pour effectuer le vol de Paris à Dakar d'où il tentera d'effectuer la traversée de l'Atlantique.

AVIS DE DÉCÈS

Madame Veuve Fernand CHAPOU ; Madame et Monsieur CANTAGREL et leurs enfants ; Madame et Monsieur Robert BIGOU et leur fille; Madame et Monsieur Gaston BIGOU ; Madame et Monsieur Georges BIGOU ; Madame et Monsieur Jean BIGOU et leurs enfants ; Madame et Monsieur Jean-Jacques CHAPOU ; Madame Veuve DARRIBEAU et sa fille Charlotte ; Madame et Monsieur PRINGUEY et leurs enfants et tous leurs autres parents ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Veuve Jean BIGOU
Née JOLY du BLASON de SABLA

leur mère, belle-mère, grand'mère, sœur, tante, décédée à Cahors, le 5 mai 1935, et dont les obsèques auront lieu à Montclar-d'Agenais (Lot-et-Garonne), le 7 mai, à 10 heures.

AVIS DE DÉCÈS

Madame Camille BAILLAGOU et ses enfants ; Monsieur et Madame Joachim BAILLAGOU ; Monsieur et Madame Fernand BAILLAGOU et leurs enfants ; Monsieur Louis BAILLAGOU et son fils ; Monsieur et Madame GIRARDOT et leurs fils ; Monsieur et Madame PETITJEAN et leurs filles ; les familles BAILLAGOU, de Peyrebrune, CHAPET, DUBOIS, BASTARD, LETULLIER, VERDIER ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Camille BAILLAGOU

leur époux, père, fils, frère, oncle, beau-frère, décédé à Cahors, le 5 mai 1935, à l'âge de 49 ans.

Les obsèques auront lieu, mercredi matin, 8 mai, en l'Eglise Cathédrale, à 9 heures.

Réunion maison mortuaire, 65, boulevard Gambetta.

« Souffrant des reins...

...depuis six mois, j'avais employé bien des traitements ; aucun ne m'avait apporté d'amélioration, écrit M. Ducentier, 72, rue Wilson, à Levallois. J'ai essayé vos cachets Gandol et depuis huit jours que j'en prends avec des infusions de feuilles de cassis je sens que mes douleurs se passent. Je recommanderai le Gandol à tous mes amis. » La cure de cachets Gandol qui arrête la surproduction de l'acide urique réussit dans les cas les plus rebelles de rhumatismes : 12 fr. 75 pour dix jours. Ttes Phies, et Phie Orliac à Cahors.

Belle situation

Situé à Saint-Vincent-Rive-d'Olt (Lot)

Un Moulin à eau, **Boulangerie,** jardin et pré, dépendance ne formant qu'un seul lot

S'adresser à **M. CONDAMINE**
15, *avenue de Toulouse, CAHORS*

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 62

UN MARI
DE
PREMIER CHOIX
PAR MAX DU VEUZIT

— Vous avez votre voiture ? demanda-t-il peu après.

— Non. Je suis venue en taxi, ne voulant mêler personne à cette affaire intime. Les domestique sont si heureux de surprendre nos ennuis !

— Ma voiture est là, heureusement, fit-il très simplement, sans remarquer l'étonnement que ses paroles faisaient naître chez Claude. Où faut-il vous conduire ? Chez vous ou chez moi ?

— Oh ! chez vous! fit-elle spontanément, car elle appréhendait de voir repartir ce singulier époux qui, après deux mois et demi d'absence et une réconciliation si émouvante, semblait aussi à l'aise avec elle que s'il ne l'avait jamais quittée.

Valencourt avait fait un signe à un chauffeur en livrée qui pilotait une magnifique conduite intérieure.

— A la maison, ordonna-t-il.

Claude s'installa en silence sur les moelleux coussins. Elle s'étonnait un peu que son mari, qu'elle avait connu pauvre avocat sans cause, pût avoir à sa disposition un pareil véhicule.

Qui est-ce qui payait les frais ?

Mais elle n'éprouvait pas le besoin d'approfondir les choses. Mal remise des heures poignantes qu'elle venait de vivre, avec encore des larmes à peine séchées au coin des yeux, elle se contentait de vivre placidement la minute présente.

Didier était là, à son côté, cela suffirait pour l'instant.

Valencourt avait pris place auprès d'elle et, passant son bras autour de la taille de sa femme, il tenait celle-ci serrée contre lui.

Il paraissait songeur.

Il n'avait certainement pas dû prévoir qu'il ramènerait Claude avec lui, et il se disait qu'il allait falloir lui donner certaines explications qu'il n'avait plus le droit de différer.

Il s'était fait si drôlement, leur mariage...

Il avait conscience d'avoir un peu triché à ce moment-là.

Maintenant que leur union allait devenir sérieuse, il convenait de tout mettre au clair...

Sa femme ne pourrait lui en vouloir... Elle serait flattée, après tout !... Du moins, il le croyait !

Heureusement, entre eux maintenant, il y avait le lien d'amour... L'aveu de Claude bruissait encore délicieusement à ses oreilles...

Mais Didier était un honnête homme et il se faisait une sorte de point d'honneur de ne pas profiter, si peu que ce fût, des paroles prononcées par sa compagne dans une minute de désespoir :

— Il faudra d'abord que tout soit réglé entre nous... Après, on verra !

Le hasard, d'ailleurs, rapprochait leurs sentiments dans de mêmes scrupules, car, pendant que son mari pensait à toutes ces choses, Claude, de son côté, réfléchissait.

Elle avait l'impression d'être dans une situation un peu fausse et un peu humiliante.

Emportée par son chagrin, elle avait peut-être dit des choses que, de sang-froid, elle n'aurait jamais prononcées. Ce n'est pas l'habitude qu'en amour ce soient les femmes qui parlent les premières. C'était à lui, désormais, de prendre toutes les initiatives.

Justement, il lui disait :

— Claude, avez-vous deviné que je vous avais trompée ?...

— Oui, fit-elle faiblement.

— Je dois donc vous dire que je ne suis pas seul chez moi.

— Ah !

C'était le seul mot qu'elle trouvât à dire à un pareil aveu.

Depuis qu'il l'avait quittée, elle avait envisagé toutes les perspectives... même celle qu'il lui avouait.

Comme il se taisait, l'air un peu embarrassé, elle l'interrogea :

— Une femme ?

— Oui.

— Que vous aimez ?

— Naturellement... Ne vous étonnez pas de mes paroles, Claude, ajouta-t-il avec chaleur. Essayez plutôt de me comprendre... Vous, ma chère amie, vous avez été l'aventure... avec toutes ses illusions et toutes ses palpitations ! Mais, elle, la vieille et précieuse amie dont je vous ai déjà parlé, elle est toute ma vie... la seule femme qui ait compté pour moi, jusqu'à présent... Celle à qui je dois tout : ce que je suis et le cadre harmonieux et calme qui m'entoure et dont j'ai besoin...

Il parlait naturellement.

Il était visible qu'il n'avait aucune intention de faire souffrir, qu'il n'avait même aucune idée de l'effet douloureux que pouvaient produire ses paroles.

Et cependant, chaque mot qu'il prononçait s'enfonçait comme une vrille dans le cœur de sa compagne.

— Mon Dieu ! balbutia-t-elle avec une sorte d'épouvante. Qu'est-ce que je vais faire chez vous, alors ? Comment cette femme accueillera-t-elle ma venue ?

— Très bien, je pense, puisque vous êtes ma femme.

— Mais, moi ? fit-elle, ahurie d'une pareille réponse.

— Ah çà ! fit-il, sincère, sans se douter de l'interprétation que sa femme donnait à ses confidences. J'aurai besoin de toute votre indulgence, ma petite Claude.

La jeune femme ne répondit pas. Il y avait tant d'inimaginable confiance en elle dans l'exclamation de son mari, qu'elle n'aurait su quoi lui dire.

Ils étaient arrivés à destination et l'auto ralentissait son allure, en cornant de longs coups d'appel.

La nuit déjà était tombée.

Le chauffeur avait arrêté la voiture devant une grande maison de bonne apparence dont le concierge vint ouvrir la porte cochère à deux battants. Le véhicule, passant sous une voûte, pénétra dans une cour spacieuse et vint se ranger au bas du perron d'un charmant petit hôtel ancien qui en occupait le fond.

Claude allait de surprise en surprise.

Descendue la première, elle jetait un coup d'œil sur la façade à deux étages.

Les genêtres étaient à colonnettes datant du premier Empire ; seules celles du haut étaient éclairées.

— Entrez, Claude, et soyez la bienvenue, dit Valencourt en s'effaçant pour la laisser passer.

Il lui sembla que le ton de son mari était changé : il y avait une sorte de ferveur dans sa voix et l'orpheline en fut toute remuée. Elle était d'ailleurs profondément émue d'être là, avec son mari, dans la demeure de celui-ci.

Ils traversèrent un vestibule, puis un grand salon où Didier n'alluma qu'une lampe, juste pour voir où ils allaient.

Claude distinguait mal dans la pénombre des meubles qui paraissaient élégants et précieux.

Didier allait de l'avant avec l'aisance d'un maître de maison qui fait les honneurs de son hôme à un invité.

Après ce salon, ils en traversèrent un autre, tout aussi joliment meublé ; puis, l'avocat ouvrit une dernière porte devant sa jeune femme.

— Nous voici chez moi, Claude. Cette pièce est mon cabinet de travail.

Il avait tourné le commutateur électrique et deux lampes s'allumèrent, voilées de grands abat-jour aux tons atténués qui diffusèrent une clarté douce et chaude.

De toute cette pièce émanait un charme reposant.

L'impression d'intimité était accrue par un grand feu de bois, flambant clair dans la cheminée, un feu romantique qu'on ne trouvait plus guère à Paris que dans les récits des temps passés.

Empressé, Valencourt aidait Claude à quitter son manteau et son chapeau. Puis, il l'installait dans un immense fauteuil bas, près de l'âtre accueillant.

— Reposez-vous, Claude, dit-il. Ne disons rien, si le silence vous fait du bien.

Il restait debout, le dos appuyé contre la cheminée, le visage un peu caché dans l'ombre des abat-jour.

(*A suivre*).

ETUDE
DE
Maître P. BERTRANDY
Licencié en Droit
AVOUÉ A FIGEAC
Successeur de Maîtres MALRIEU
LOUBET et NEUVILLE

Par acte du vingt-six janvier mil neuf cent trente-cinq, aux minutes de Maître ROUSSILLE, notaire à Latronquière, Madame Maria-Antonia JAMMES, sans profession, et M. Frédéric COUNORT, propriétaire-agriculteur et aubergiste, mariés, domiciliés ensemble à Ladirat, ont adopté :

Madame Joséphine-Marie-Louise CAYRE-CASTEL, épouse de Monsieur Prosper-Léon LACAM, sans profession, domiciliée à Ladirat.

Cet acte d'adoption a été homologué purement et simplement par jugement rendu par le tribunal civil de première instance de Figeac, le six mars mil neuf cent trente-cinq, à la requête des époux JAMMES-COUNORT, sus-nommés, ayant Maître BERTRANDY pour avoué, en présence de Monsieur le Substitut délégué de Monsieur le Procureur de la République.

Le dispositif de ce jugement est ainsi conçu :

« Après s'être procuré les renseignements convenables, avoir vérifié si toutes les conditions de la loi sont remplies et s'être assuré si les personnes qui se proposent d'adopter jouissent d'une bonne réputation et ont réellement donné à l'adoptée, pendant sa minorité, et pendant six ans au moins, des secours et des soins non interrompus ;

« Après en avoir délibéré, homologue purement et simplement l'acte d'adoption reçu par Maître ROUSSILLE, notaire à Latronquière, le vingt-six janvier mil neuf cent trente-cinq; dit qu'il y a lieu à adoption de Joséphine-Marie-Louise CAYRE-CASTEL, épouse de Prosper-Léon LACAM, sans prosion, domicilié à Ladirat, par Madame Maria-Antonia JAMMES, sans profession, et Monsieur Frédéric COUNORT, propriétaire-agriculteur et aubergiste, mariés, demeurant au même lieu ;

« Dit que l'adoptée s'appellera désormais CAYRE-CASTEL-COUNORT ; dit que pendant sa minorité et pendant six ans au moins l'adoptée a reçu des adoptants des secours et des soins non interrompus ;

« Ordonne la transcription du dispositif du présent jugement sur les registres de l'état civil de la commune de Terrou où l'adoptée est née, le trois juin mil neuf cent quatorze ; dit qu'il sera fait mention de ce dispositif en marge de l'acte de naissance de l'adoptée. Signé : MIJOULE, *Président*, GRANIÉ, *Commis-Greffier.* »

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné.

Figeac, le sept mai mil neuf cent trente-cinq.

P. BERTRANDY,
Avoué.

ETUDE
DE
Maître René BILLIÈRES
Licencié en droit
AVOUÉ A CAHORS
63, Boulevard Gambetta

DIVORCE

D'un jugement rendu par défaut, par le Tribunal civil de Cahors, le vingt-deux novembre mil neuf cent trente-quatre, enregistré et signifié, entre Madame Julia-Césarine-Gabrielle-Marguerite MARAUFIN, épouse de Monsieur Charles-Augustin-Jean-Marie PASQUIÉ, Rédacteur principal des Postes, précédemment à Cahors et actuellement à Orléans, avec lequel elle est domiciliée de droit, mais résidant, de fait, à Cahors, chez ses parents, 38, rue Brive, et ledit Monsieur PASQUIÉ,

il appert que le divorce d'entre les époux PASQUIÉ-MARAUFIN a été prononcé au profit de ladite dame MARAUFIN.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné, à Cahors, le 2 mai 1935.

R. BILLIÈRES.

ETUDE
DE
Maître Gaston COURBÈS
notaire à Montcuq (Lot)

Suivant acte reçu par Maître Gaston COURBÈS, notaire à Montcuq, le 28 avril 1935, enregistré à Montcuq, le 1er mai 1935, folio 5, case 28, Madame Lucie MOLINIÉ, marchande-bouchère, domiciliée à Montcuq, veuve de Monsieur Abel BEAUZAC, a vendu à Monsieur André LAVIALE, garçon boucher et Madame Henriette RESSÉGUIER, son épouse, domiciliés à Cahors, rue St-Barthélémy, n° 19, le fonds de boucherie qu'elle exploitait à Cahors, rue Nationale, n° 18.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues à Montcuq en l'étude de Maître COURBÈS, dans les dix jours de la seconde insertion.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co gérant : L. PARAZINES.

GRANDE MAISON DE
TEINTURE NETTOYAGE
de tous vêtements, tissus, chapeaux, etc...
Nettoyage et remise à neuf des vêtements de cuir.
Teintures de fourrures,
Nettoyage d'ameublements, etc...
ENVOI TOUS LES SAMEDIS
Travail soigné
Dépôt pour Cahors :
Madame Louis BONNET
3, *rue des Capucins*

Offres d'emploi

VOUS POUVEZ GAGNER
700 A 1.000 FR. PAR MOIS
chez vous, dans loisirs, travail facile d'écritures, brochure gratis, timbre pour réponse. — Ecrire **T. GABRIEL**, à BIEVRES (S.-et-O.)

ON DEMANDE PERSONNEL
sans connaissances spéciales pour travail facile copie et pliage de prospectus. Offre sérieuse. Rien à vendre. Offre valable pour toutes régions. Ecrire Indicateur Général des Transports Routiers de France, **Service P. P.**, 11, rue du Havre, PARIS.

PRÊTS RAPIDES
sous toutes formes vous seront procurés rapidement par particuliers à partir de 5.000 fr. Rien à verser d'avance sur la commis. **TAUX REDUIT. ECRIVEZ.**
Réponse gratuite
CAISSE IMMOBILIERE
104, rue Réaumur, PARIS

Ce journal est en lecture dans le hall de l'AGENCE-HAVAS 62, Rue de Richelieu . PARIS

Bibliographie

LAROUSSE MENSUEL

Sommaire du n° 339 — Mai 1935.

Louis Barthou, par M. André Chaumeix de l'Académie française. — L'Art byzantin, par M. Norbert Dufourcq. — Dix Ans sous terre, par M. H. Froidevaux. — Excavateurs, par M. Marcel Hegelbacher. — Houille rouge, par M. Jean Hesse. — Alexander von Kluck, par M. Robert Laulan. — Histoire de la Marine française, par M. Henri Froidevaux. — Mythologie primitive, par M. G. H. Luquét. — Trafic des grands ports maritimes, par M. Léon Pondevaux. — Nouvelles facilités accordées aux abonnés au téléphone, par M. J. J. Verdier. — Le mois littéraire, scientifique, historique et juridique, cinématographique, théâtral, musical et artistique, 60 gravures et 1 carte Mots croisés. Le numéro, 4 fr., chez tous les libraires et Librairie Larousse, 13 à 21, rue Montparnasse, Paris (6e).

Avec 1000 idées jeunes et neuves la
MODE PRATIQUE
vous révèle comment s'en tirer pour la Toilette, la Maison, les Enfants
TOUS LES SAMEDIS : 1 FR

IMPRIMERIE A. COUESLANT
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS
(Personnel intéressé)
CAHORS (Lot)
1, RUE DES CAPUCINS, 1
INSTALLATION MODERNE
NEUF LINOTYPES
22 PRESSES
LIVRAISON RAPIDE
PRIX MODÉRÉS
Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m²

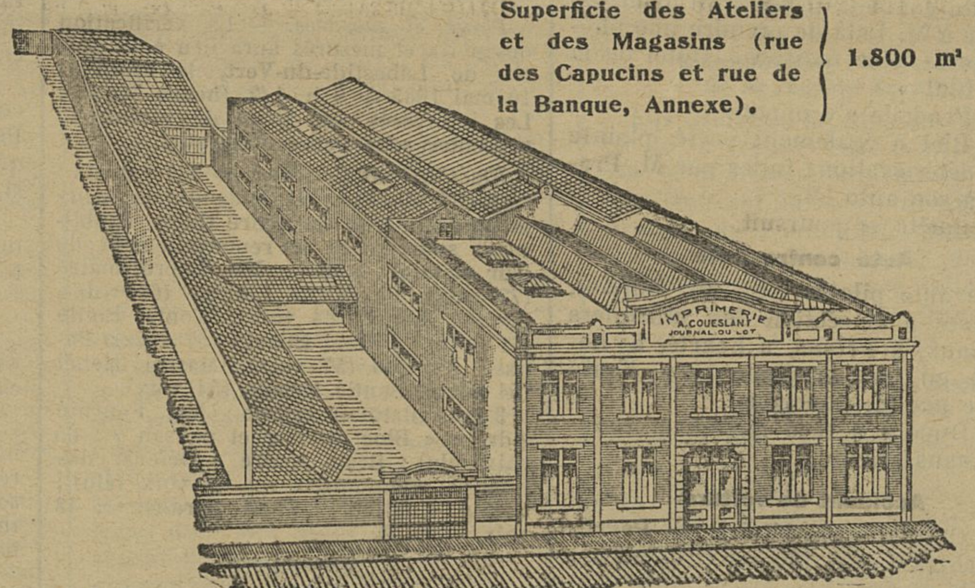

SERVICE D'HIVER 1934-35

De Paris à Toulouse par Cahors

	Exp. & Om. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	MIXTE 3e cl.	RAPIDE	RAPIDE de luxe	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.
PARIS (Orsay) dép.	»	»	»	10 15	»	19 20	—	20 20	21 10	»
PARIS (Aust.) dép.	22 46	»	7 36	10 27	»	»	—	20 32	21 22	»
LIMOGES arrivée	5 29	»	(1)	15 48	»	0 8	—	2 4	3 16	»
LIMOGES départ.	5 43	»	»	15 57	»	0 13	—	2 20	3 24	»
BRIVE... arrivée	7 22	»	15 38	17 32	»	1 36	—	4 1	5 5	»
BRIVE... départ.	7 38	12 33	15 55	17 38	18 10	1 42	—	4 9	5 11	»
Gignac-Cressensac.	8 16	13 12	16 31	—	19 13	—	—	—	—	»
SOUILLAC.. dép.	8 40	13 39	16 49	18 16	19 41	—	—	—	5 53	»
CAZOULES	8 47	13 46	16 56	—	19 50	—	—	—	—	»
La Chap.-d-Mareuil	8 52	13 51	17 1	—	»	—	—	—	—	»
Lamothe-Fénelon	9 2	14 1	17 11	—	20 9	—	—	—	—	»
Nozac	9 12	14 11	17 21	—	»	—	—	—	—	»
GOURDON.. dép.	9 26	14 25	17 32	18 40	20 33	—	—	5 14	—	»
Saint-Clair	9 35	14 34	17 41	—	»	—	—	—	—	»
Dégagnac	9 46	14 45	17 52	—	»	—	—	—	—	»
Thédirac-Peyrilles.	9 57	14 56	18 3	—	»	—	—	—	—	»
Saint-Denis-Catus.	10 7	15 6	18 13	—	»	—	—	—	—	»
Espère	10 15	15 14	18 21	—	»	—	—	—	—	»
CAHORS arrivée.	10 24	15 23	18 30	19 16	»	3 11	—	5 54	6 58	»
CAHORS départ.	11 50	17 50	»	19 20	»	3 15	—	5 58	7 2	7 27
Sept-Ponts	12 1	18 3	»	—	»	—	—	—	—	7 38
Cieurac	12 16	18 21	»	—	»	—	—	—	—	7 53
Lalbenque	12 23	18 28	»	—	»	—	—	—	—	8 »
Caussade	12 51	18 58	»	20 1	»	—	—	6 41	—	8 27
MONTAUBAN arr.	13 23	19 30	»	20 22	»	4 10	—	7 2	8 10	8 59
TOULOUSE.. arr.	16 43	20 55	»	21 6	»	4 53	—	7 50	9 »	10 2

(1) De Paris à Brive : express ayant lieu du 15 Mai au 19 Novembre inclus.

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB.(2) 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB.(3) 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE(4)	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE (du 12/6 au 14/8)
TOULOUSE.... d.	4 53	8 47	10 30	—	15 51	19 44	21 3	23 11
MONTAUBAN. d.	6 8	9 53	11 15	—	16 38	20 29	21 48	23 51
Caussade	6 48	10 32	11 34	—	17 12	20 49	—	—
Lalbenque	7 25	11 13	—	—	17 48	—	—	—
Cieurac	7 33	11 22	—	—	17 56	—	—	—
Sept-Ponts	7 43	11 32	—	—	18 6	—	—	—
CAHORS... arr.	7 49	11 38	12 11	—	18 12	21 30	22 47	0 43
CAHORS... dép.	8 1	—	12 15	—	18 20	21 34	22 51	0 46
Espère	8 16	—	—	—	18 32	—	—	—
St-Denis-Catus	8 29	—	—	—	18 44	—	—	—
Thédirac-Peyril...	8 42	—	—	—	18 57	—	—	—
Dégagnac	8 51	—	—	—	19 6	—	—	—
Saint-Clair	8 59	—	—	—	19 15	—	—	—
GOURDON (1) d.	9 12	—	12 55	—	19 27	22 18	—	—
Nozac	9 19	—	—	—	19 35	—	—	—
Lamothe-Fénel.	9 28	—	—	—	19 43	—	—	—
La Chap.-de-Mar.	9 35	—	—	—	19 50	—	—	—
CAZOULES	9 41	—	—	—	19 56	—	—	—
SOUILLAC.. dép.	9 55	—	13 16	—	20 7	22 43	—	—
Gignac-Cressens..	10 22	—	—	—	20 34	—	—	—
BRIVE..... a.	10 46	—	13 53	—	20 59	23 26	0 28	2 13
BRIVE..... d.	»		13 59	—	»	23 33	0 38	2 19
PARIS.. (A.) arr.	»		21 13	—	»	6 43	8 11	8 39
PARIS.. (O.) arr.	»		21 25	—	»	6 55	8 23	8 50

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 4 et arrive à Brive à 7 h. 30.
(2) Ce train correspond à Limoges avec l'express Lyon-Genève-Mulhouse-Strasbourg.
(3) N'a lieu que les samedi, dimanche, lundi, jours de fête et jours de foire de Cahors.
(4) A lieu du 26 Août au 15 Octobre inclus.

De Cahors à Libos

CAHORS	6 29	14 59	»	18 41
Mercuès	6 43	15 14	»	18 55
Douelle (*Arrêt*)	6 47	15 18	»	18 59
Parnac	6 54	15 28	»	19 7
Luzech	7 »	15 34	»	19 13
Castelfranc	7 12	15 45	»	19 24
Prayssac (*Arrêt*)	7 16	15 49	»	19 28
Puy-l'Evêque	7 24	15 57	17 22	19 36
Duravel	7 31	16 4	17 34	19 43
Soturac-Touzac	7 38	16 11	17 46	19 50
Fumel	7 48	16 22	18 13	20 1
LIBOS	7 53	16 27	18 19	20 6

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.	6 32	9 24	14 25	18 2
Fumel	6 42	9 31	14 32	18 9
Soturac-Touzac	6 58	9 41	14 42	18 19
Duravel	7 9	9 48	14 49	18 26
Puy-l'Evêque	7 25	9 56	14 56	18 33
Prayssac (*Arrêt*)	7 39	10 4	15 4	18 41
Castelfranc	7 56	10 9	15 9	18 46
Luzech	8 16	10 20	15 20	18 56
Parnac	8 29	10 29	15 29	19 6
Douelle (*Arrêt*)	» »	10 34	15 34	19 11
Mercuès	8 44	10 39	15 39	19 17
CAHORS	9 2	10 51	15 51	19 30

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel.	4 46	»	14 20	17 13	»
Vayrac	4 54	»	14 28	17 21	»
Bétaille (*arrêt*)	5 »	»	14 34	17 26	»
Puybrun	5 9	»	14 43	17 34	»
Bretenoux-Biars	5 21	»	14 56	17 44	»
Port-de-Gagnac	5 29	»	15 4	17 51	»
Laval-de-Cère	5 41	»	15 13	17 59	»
Lamativie	6 3	»	15 33	18 20	»
Siran (*arrêt*)	6 19	»	15 50	18 37	»
La Roquebrou	6 34	»	16 6	18 53	»
AURILLAC.. arrivée.	7 16	»	16 49	19 37	»

Aurillac à St-Denis-près-Martel

AURILLAC.. départ.	5 »	10 18	»	17 17	»
La Roquebrou	5 37	10 55	»	17 55	»
Siran (*arrêt*)	5 48	11 6	»	18 6	»
Lamativie	6 2	11 21	»	18 21	»
Laval-de-Cère	6 19	11 36	»	18 36	»
Port-de-Gagnac	6 27	11 44	»	18 44	»
Bretenoux-Biars	6 43	11 53	»	19 »	»
Puybrun	6 55	12 »	»	19 8	»
Bétaille (*arrêt*)	7 2	12 7	»	19 15	»
Vayrac	7 18	12 12	»	19 20	»
St-Denis-près-Martel.	7 26	12 19	»	19 27	»

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. dép.	»	6 40	10 59	»	19 43
Sarlat	»	7 53	12 5	17 46	20 49
Cazoulès	»	8 31	12 44	19 18	21 26
Souillac	8 13	8 38 / 11 »	12 54 / 13 34	19 31	21 34 / 15 24
Le Pigeon	8 27	11 24	13 48	Les jours de foire et marché à Sarlat	15 33
Baladou. Arrêt.	8 32	11 31	13 53		15 43
Martel	8 40	11 56	14 1		15 50
St-Denis-p.-M. ar.	8 49	12 8	14 10		16 »

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	»	7 39	9 14	12 38	16 44
Martel	»	7 58	9 28	12 52	17 15
Baladou. Arrêt.	»	7 59	9 35	12 58	17 26
Le Pigeon	»	8 3	9 40	13 2	17 41
Souillac	6 52	8 12 / 8 54	9 49	13 11 / 14 8	17 53 / 19 55
Cazoulès	7 1	9 2		14 16	20 4
Sarlat	8 19 / 5 26	9 39	17 53	14 52	20 43
Le Buisson. ar.	6 15	»	18 39	15 44	»

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép.	»	»	»	6 »	»	14 36	17 39
CAPDENAC. a.	»	»	»	10 12	»	18 8	21 43
CAPDENAC. d.	2 18	7 17	10 17	11 »	13 19	18 32	22 5
FIGEAC	2 38	7 31	10 28	11 11	13 46	18 45	22 16
Le Pournel	»	7 50	»	11 30	14 22	19 6	»
Assier	3 35	8 1	»	11 39	14 41	19 17	22 41
Flaujac (halte)	»	8 10	»	11 48	14 53	19 26	»
Gramat	5 7	8 23	»	12 1	15 15	19 40	23 »
Rocamadour	5 20	8 35	»	12 11	15 28	19 51	23 10
Montvalent	5 38	8 49	»	12 24	15 46	20 6	»
St-Denis-p.-Martel arr.	5 50	8 58	»	12 33	15 58	20 16	23 30
St-Denis-p.-Martel dép.	6 1	9 6	»	12 44	16 6	20 25	23 31
Quatre-Routes	6 13	9 16	»	12 55	16 24	20 35	»
Turenne	6 25	9 26	»	13 6	16 43	20 45	»
BRIVE..... ar.	6 56	9 48	»	13 28	17 18	21 7	0 7
PARIS (Orsay) ar.	—	18 30	»	21 25	»	5 39	8 23

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

					(Orsay)		
PARIS (Aust.) d.	19 40	22 46	»	7 36	10 15	»	»
Brive..... dép.	3 46	8 13	12 42	15 52	18 20	»	»
Turenne	4 9	8 38	13 8	16 15	18 57	»	»
Quatre-Routes	4 17	8 47	13 17	16 23	19 9	»	»
St-Denis-p.-Martel arr.	4 24	8 54	13 25	16 30	19 19	»	»
St-Denis-p.-Martel dép.	4 31	9 2	13 32	16 35	19 39	»	»
Montvalent	»	9 15	13 45	16 47	20 5	»	»
Rocamadour	4 56	9 34	14 4	17 4	20 37	»	»
Gramat	5 9	9 47	14 18	17 17	21 »	»	»
Flaujac (halte)	»	10 »	14 31	17 30	»	»	»
Assier	5 30	10 11	14 43	17 41	21 31	»	»
Le Pournel	»	10 20	14 52	17 50	21 43	»	»
FIGEAC..... dép.	5 53	10 38	15 12	18 12	22 6	»	»
CAPDENAC ar.	6 2	10 47	15 21	18 22	22 19	»	»
CAPDENAC d.	6 24	13 2	16 16	18 52	»	»	»
TOULOUSE	10 »	17 4	20 36	22 55	»	»	»

De Cahors à Capdenac

CAHORS	8 2	9 50	16 16	18 36
Cabessut	8 11	10 1	16 27	18 47
Arcambal	8 20	10 17	16 36	19 »
Vers	8 28	10 35	16 44	19 11
Saint-Géry	8 35	10 50	16 49	19 19
Conduché	8 46	11 19	17 »	19 36
Saint-Cirq-la-Popie	8 52	11 29	17 6	19 44
St-Martin-Labouval	8 59	11 53	17 13	20 »
Calvignac	9 5	12 3	17 19	20 9
Cajarc	9 16	12 20	17 31	20 26
Montbrun	9 25	A titre essai jours de foire à Cajarc	17 40	20 39
Toirac	9 33		17 48	20 51
Lamadeleine	9 44		17 59	21 6
CAPDENAC	9 55		18 10	21 20

De Capdenac à Cahors

CAPDENAC	7 11	11 49	19 1	»
Lamadeleine	7 23	12 5	19 11	»
Toirac	7 34	12 19	19 20	»
Montbrun	7 42	12 30	19 27	»
Cajarc	7 52	12 45	19 37	»
Calvignac	8 2	12 58	19 46	»
St-Martin-Labouval	8 9	13 7	19 54	»
Saint-Cirq-la-Popie	8 17	13 17	20 1	»
Conduché	8 23	13 25	20 7	»
Saint-Géry	8 38	13 41	20 19	»
Vers	8 43	13 48	20 24	»
Arcambal	8 50	13 59	20 31	»
Cabessut	8 59	14 14	20 41	»
CAHORS	9 6	14 23	20 48	»

De Sarlat à Gourdon

SARLAT	8 26	17 36	»
Carsac	8 36	17 47	»
Grolejac	8 43	18 4	»
St-Cirq-Madelon	8 49	18 11	»
Payrignac (arr.)	8 56	18 19	»
GOURDON	9 6	18 29	»

De Gourdon à Sarlat

GOURDON	5 56	16 34	»
Payrignac (arr.)	6 5	16 42	»
St-Cirq-Madelon	6 13	16 50	»
Grolejac	6 31	16 56	»
Carsac	6 42	17 7	»
SARLAT	6 56	17 23	»